

Ça butine à Bouvron !



► Choucas des tours - Subvention municipale pour l'installation d'un dispositif d'obstruction de cheminée !

Afin de lutter contre les nuisances et dégâts occasionnés par les populations de choucas des tours sur la commune, **la municipalité propose une subvention de 50 € par foyer fiscal pour la réalisation de travaux visant à empêcher l'installation de nid de choucas dans les cheminées** utilisées ou non. Pour obtenir cette subvention, il sera nécessaire d'installer un dispositif conforme par rapport à l'espèce protégée (non dangereux) et de présenter un justificatif (facture acquittée) d'installation d'un dispositif d'obstruction de cheminée ou de chapeau de type anti-oiseau.

Ces dispositifs n'engendrent pas de souffrance animale, ils auront vocation à limiter la prolifération

de l'espèce par la limitation des sites de nidification disponibles, là où une surpopulation engendre des dégâts pour les habitants, les exploitants agricoles, ainsi que pour l'équilibre de la biodiversité locale. Plus d'informations au 02 40 56 32 18 ou sur www.bouvron.eu.

Cette opération mise en place à titre expérimental, s'adresse en priorité aux logements situés dans le périmètre proche de l'église, le plus impacté par les populations de choucas des tours. Le nombre de subventions sera limité à 20 foyers pour l'année 2022.

Veillez prendre contact avec la mairie en amont des travaux afin de vous assurer que vous êtes bien éligible à cette subvention.

► Astreinte de la mairie de Bouvron

En cas de danger, contactez les services de secours

Le saviez-vous ?

Lors des week-ends et jours fériés, ce sont les élus du bureau municipal (Maire et Adjoint) qui assurent par roulement l'astreinte de la mairie en cas d'urgence sur le territoire de la commune.

Comment prévenir l'écu d'astreinte en cas d'urgence ?

La commune a récemment mis en place une **adresse mail dédiée au recueil des informations urgentes**

lors des week-ends et jours fériés, jours de fermeture de la mairie. En cas d'urgence, **et seulement en cas d'urgence** (danger sur la voie publique, fuite de canalisations, etc.), vous pouvez nous adresser un mail à l'adresse suivante : **astreinte@bouvron.eu** N'oubliez pas de nous laisser vos coordonnées et notamment votre numéro de téléphone pour une meilleure prise en charge de la situation d'urgence.

► Comment contacter la mairie ?

Le lien entre les citoyens et la municipalité est l'un des enjeux forts de ce nouveau mandat. Les élus ont à cœur de travailler en mode participatif avec la population et d'être à son écoute. Si les comités consultatifs vont constituer un lieu d'échange privilégié, chaque habitant de Bouvron peut au quotidien contacter la mairie par différents moyens.

Par téléphone : 02 40 56 32 18

Afin d'améliorer le service d'accueil téléphonique, un guide vocal va être mis en place. En suivant les indications, vous pourrez prochainement accéder directement au bon interlocuteur ou lui laisser un message.

En se rendant directement sur place aux horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- jeudi : de 9h à 12h30
- Les 2^{es} et 4^{es} samedis de chaque mois : de 9h à 12h (Permanence état civil uniquement)

Par mail : accueil@bouvron.eu

À noter que l'adresse mail de chaque élu est disponible sur le site Internet de la mairie dans la rubrique : La mairie > conseil municipal > Le maire et vos élus

Via Messenger sur la page Facebook de la Mairie

Retrouvez toutes les informations sur la commune et ses actualités sur :

- le site Internet : www.bouvron.eu
- la page Facebook : www.facebook.com/communedebouvron

Permanences d'élus les samedis d'ouverture de la mairie sur RDV

Le mot du Maire

► Chères Bouvronnaïses, Chers Bouvronnais,

Cette année scolaire qui s'achève aura été **riche en activités et animations sur la commune**, signe d'un retour à la normale après deux années complexes pour tous. Citons le festival de la Paix, qui a mis à l'honneur la Grèce, les fêtes des écoles publique et privée, les fêtes de la musique, les tournois sportifs, les concerts et spectacles de fin d'année des associations de la commune. Nous retrouverons après l'été l'ensemble du tissu associatif lors du **forum des associations**. Cela sera aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants, alors même que **l'écoquartier est commercialisé aux 2/3**.

Ces derniers mois étaient aussi tournés vers la démocratie et le débat public avec les élections présidentielles, même si le débat a été éclipsé par la situation dramatique en Ukraine. À l'heure où j'écris ces lignes, les élections législatives viennent d'avoir lieu, avec malheureusement une participation insuffisante. La démocratie locale est quant à elle toujours très active, avec de nombreux comités consultatifs qui se réunissent. Les **réunions de villages/quartier reprennent**, les élus se sont rendus aux Aulnais et ont pu longuement échanger avec les habitants sur les projets communaux et la vie locale. Parmi les sujets évoqués, celui du centre-bourg a bien démontré **la volonté des habitants de voir se renouveler le cœur de notre commune**. Le diagnostic archéologique s'achève pour les deux premières phases (place de l'Abbé Corbillé et vestiges anciens) :



en attendant de pouvoir statuer sur la nécessité de fouilles archéologiques approfondies de l'îlot Datin, les élus poursuivent le travail concernant le réaménagement de la place et des bâtis à côté de l'église (îlot Gendron).

Le **projet d'art urbain a démarré**, et permettra d'apporter de la couleur dans le parc de la Minoterie, en complément d'un réaménagement de la zone de jeux pour enfants et de l'installation du container pour la Minothèque. Sur le rond-point de Bellevue, en direction de Fay-de-Bretagne, quelques vaches viendront bientôt interpeler les automobilistes et cyclistes, en complément de deux panneaux de signalisation indiquant jour de marché, commerces et services de la commune installés sur l'axe de la déviation.

Concernant l'écologie et les mobilités, le **rucher communal a démarré** ce printemps, nos nombreuses nouvelles habitantes rayées de jaune et noir viendront sans doute butiner les fleurs que vous aurez pu semer, tant la participation à la distribution de plants et graines a eu du succès auprès des familles. Les services techniques expérimentent un **nouveau mode de fauche avant l'été, afin de préserver la biodiversité tout en assurant la sécurité aux carrefours et virages**. Terminons enfin par l'annonce au goût amer de la décision préfectorale d'autoriser l'installation du parc éolien sur la commune: le préfet n'a pas su écouter les territoires alors même que les élus de Blain et de Bouvron, tout comme le commissaire enquêteur, s'étaient positionnés contre le projet.

Bel été à tous !

Emmanuel Van Brackel
Maire de Bouvron

S O M M A I R E	ACTUALITÉS	2-6
	URBANISME	7
	CADRE DE VIE	8-11
	VIE ÉCONOMIQUE	12-13
	FINANCES	14-15
	PAYS DE BLAIN	16
	ÉDUCATION	17-21
	SOCIAL	22-23
	CULTURE	24-29
	VIE ASSOCIATIVE	30-37
	VIE RURALE	38
	ÉTAT CIVIL	39
	CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	39
ÉCOLOGIE	40-44	

Magazine de Bouvron

Mairie de Bouvron
12 rue Louis-Guihot - 44130 BOUVRON
Mail: accueil@bouvron.eu
Tél. 0240563218
www.bouvron.eu

Tirage : 1800 exemplaires

Directeur de publication : Emmanuel Van Brackel, maire de Bouvron

Rédaction : mairie de Bouvron, Pays de Blain, associations

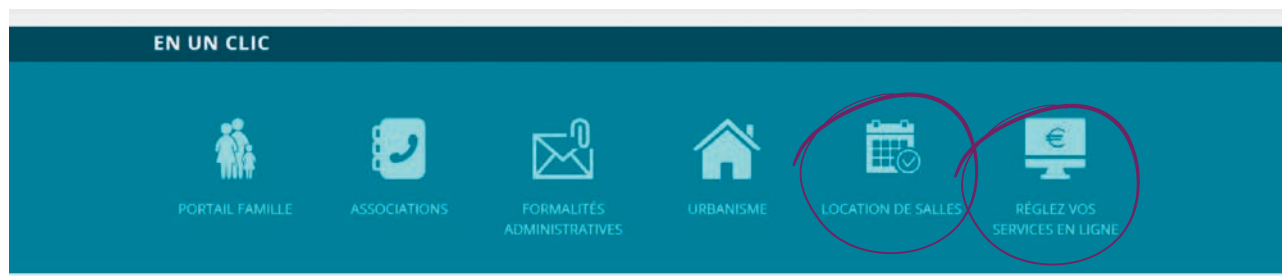
Photos : mairie de Bouvron, associations

Imprimé avec des encres sans solvant sur papier recyclé
par Imprimgraph Groupe / Sillon - Savenay



► Deux nouveautés sur le site web de la commune

Depuis peu, deux nouvelles fonctionnalités se sont rajoutées aux services en 1 clic.



Tout d'abord, la possibilité de **payer vos services en ligne**. Vous êtes dirigés directement sur la plateforme sécurisée du trésor public afin d'y régler vos factures comme celle du périscolaire, vos loyers communaux et vos locations de salles.

Vous y rentrez les références de votre facture et vous vous laissez guider jusqu'à son paiement. Plus la peine de vous déplacer ou d'envoyer un chèque. Cela devient encore plus facile et rapide.

La deuxième nouveauté est la **réservation en ligne des salles communales**.

En cliquant sur "locations de salle", vous arriverez sur un planning et vous pourrez ainsi visualiser si la date souhaitée est disponible.

Puis, en cliquant sur "demande de réservation",

vous pourrez créer votre compte qui vous permettra d'avoir le suivi en ligne de votre demande et tous les documents s'y référant. Vous pourrez ainsi faire votre pré-réservation. Cependant, rien ne sera définitivement validé tant que nos services ne vous ont rien confirmé.

Vous avez aussi la possibilité de prendre connaissance des règlements de salle et des tarifs via le bouton "document".

ATTENTION: Pour information, l'ensemble des créneaux disponibles ou réservés ne sont pas à jour pour le moment. Ces derniers seront normalement complètement rentrés et opérationnels courant septembre.

Seules les **salles HORIZINC et Maison des Associations** seront accessibles via cette interface.

► La municipalité rencontre les habitants des villages !

Les élus municipaux se sont installés le vendredi 3 juin au village des Aulnais pour rencontrer et échanger avec les habitants des Aulnais, de la Trinité, de la Bizolais, de Beauséjour et de Ville Frégon.

Un temps d'échange riche et sympathique (avec plus de 30 personnes) autour de sujets communaux, de la vie de village et de préoccupations quotidiennes.

Les élus tiennent à remercier les habitants pour leur accueil et saluent la qualité de cette rencontre.



► **Projet du nouveau Centre Technique Municipal**

La décision avait été prise en début de mandat de remplacer les locaux actuels des services techniques qui ne sont plus fonctionnels et trop vétustes. Lors du conseil municipal du 4 mai 2022, ce projet a été présenté aux élus municipaux.

Un terrain, appartenant à la commune, situé chemin de la Gautherais (derrière le cimetière) a été retenu pour la réalisation de ce projet. Actuellement, un grand hangar en tôle (ci-dessous) qui servait dans le passé de stockage de céréales occupe cet espace.



Afin d'étudier toutes les possibilités pour réutiliser ce lieu, la municipalité se fait accompagner par le bureau d'étude Egis de Rennes. Les besoins des différents services ont été définis et un document réunissant l'ensemble des volumes et des surfaces nécessaires à chaque fonction vient d'être finalisé. Il

est à noter que lors de cette phase de réflexion, des réunions ont été conduites en présence des agents techniques de la commune.

Parmi les grandes orientations qui ont été retenues :

- la toiture devra pouvoir porter des panneaux photovoltaïques
- un système de récupération d'eau de pluie sera installé
- en complément des ateliers, des bureaux, et des zones de stockage, nous avons souhaité intégrer une salle de réunion qui puisse être accessible de l'extérieur et en dehors des heures d'ouverture du centre technique, afin de répondre à des demandes de la part des associations.

Parallèlement à cette phase d'élaboration, une expertise de la charpente métallique actuelle a été réalisée et a révélé qu'elle ne pourrait pas être conservée. Une démarche identique sera faite pour la dalle béton qui couvre le sol du hangar.

A partir de l'automne 2022, la municipalité sélectionnera un bureau de maîtrise d'œuvre qui sera chargé de la conception afin de nous présenter les premiers plans. Le début des travaux sera pour 2023.

► **Commémoration du 11 mai**

Après deux années de célébration restreinte, la municipalité a enfin pu commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe en présence de nombreux habitants de Bouvron.

Suite à la commémoration officielle de la Reddition de la Poche de Saint Nazaire du 11 mai 1945, les officiels et les habitants ont pu rejoindre HORIZINC pour partager un verre de l'amitié.



► Faisons découvrir les métiers de la mairie...

Dans chaque numéro, nous vous donnons rendez-vous pour vous présenter nos agents et leurs missions. Aujourd'hui, on s'intéresse au poste de l'urbanisme avec Cécile RIVIERE.

Que faisiez-vous il y a 5 minutes ?

Je répondais à un collègue de Pays de Blain Communauté sur un projet situé dans le Parc d'Activité du Bel Air.

Que ferez-vous dans 15 jours ?

Je travaillerai sur la mise à jour de l'adressage, en lien avec le portail géographique des Pays de la Loire, ceci afin de préparer l'arrivée de la fibre sur la Commune.

Quelles sont vos principales missions ?

Le plus gros du travail consiste à gérer les autorisations du droit des sols (les permis de construire, d'aménager, les déclarations préalables de travaux allant de la clôture aux fenêtres de toit, en passant par les abris de jardin ou les piscines). Cela consiste à veiller à la compatibilité du projet individuel avec la règle collective, celle approuvée dans le Plan Local d'Urbanisme.

Il y a d'abord la phase d'accueil à l'utilisateur, ou de renseignements auprès des professionnels de l'immobilier. « Mon projet est-il possible ? De quelle formalité relève-t-il ? Comment constituer mon dossier d'urbanisme ? »

L'ensemble des dossiers et des avant-projets est ensuite soumis à une Commission Urbanisme, qui se réunit tous les 15 jours. J'anime cette instance qui permet d'accompagner la chaîne de l'instruction et les échanges avec les pétitionnaires le plus en amont possible des projets.

L'instruction est partagée avec un prestataire de service extérieur, la Communauté de Communes Erdre et Gesvres. D'autres partenaires peuvent également être associés : les concessionnaires (électricité, eau potable et eaux usées), les gestionnaires de voie (Département, DIRO), les services d'Etat (commission de sécurité, ABF, trésor public...), les chambres consulaires (chambre d'agriculture), ou Pays de Blain Communauté.



La dernière étape est le recollement. Il s'agit de vérifier la conformité de la construction par rapport à l'autorisation obtenue.

J'accompagne également les élus dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'habitat, en partenariat avec l'intercommunalité. Il s'agit du document de planification qui organisera la stratégie du territoire sur les 15 prochaines années.

Je suis également en soutien de projets urbains : l'écoquartier des Landes de Bardoul par exemple, sa commercialisation étant presque terminée, il y a maintenant lieu d'œuvrer sur la phase travaux avec les collègues des services techniques.

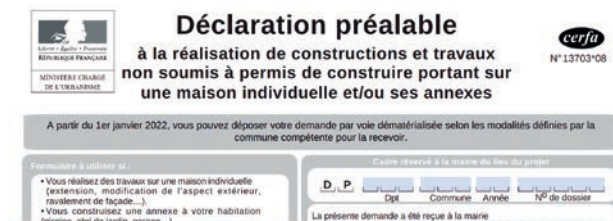
D'autres missions sont également menées : l'intervention dans les affaires foncières (acquisitions, cessions, procédures réglementaires), la gestion du contentieux...

Qu'appréciez-le-vous plus dans votre métier ?

J'apprécie aider les porteurs de projet, quelle que soit la taille du projet : de l'abri de jardin au projet d'aménagement et de renouvellement urbain. D'autant que c'est une matière qui évolue régulièrement, en lien avec les problématiques d'économie de l'espace et de la protection de l'environnement.

Gagnons du temps ! UNE CLÔTURE

Attention ! N'oubliez pas de renseigner la partie « courte description de votre projet ou de vos travaux » et le « tableau des surfaces » (surfaces plancher existante, surface plancher créée ou s'il n'y a pas de création de surfaces l'indiquer par zéro).



Zoom sur les pièces obligatoires : DP 1- DP2 - DP 4 - DP 5

• DP1 : un plan de situation

Le plan de situation sert à situer précisément votre terrain dans la commune et dans votre quartier. Informations à faire apparaître : L'échelle, l'orientation (nord), des points de repère, les points de vue photographique

Astuces : La mairie peut vous fournir un plan cadastral. Vous pouvez utiliser un site géolocalisation géoportailcadastre.gouv.fr, utiliser une carte routière ou un plan de la ville.

Localisation précise de la parcelle



• DP2 : un plan de masse

À fournir uniquement si votre projet crée une construction ou modifie le volume d'une construction existante. Le plan de masse présente le projet dans sa totalité (terrain, constructions à conserver, à modifier, à démolir, à édifier).

- Informations à faire apparaître
- l'échelle (comprise entre 1/50 et 1/500)
 - l'orientation (Nord)
 - l'angle de prise de vue des photos (à joindre au dossier)
 - les bâtiments existants sur le terrain, à démolir ou à édifier
 - la clôture à créer ou à modifier



• DP4 : un plan des façades et des toitures

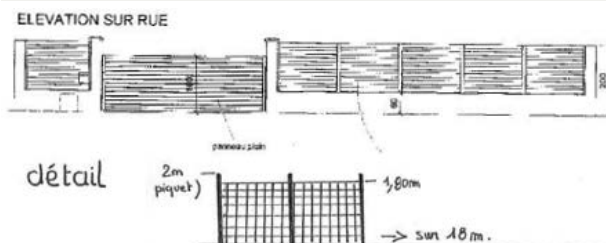
Dans le cas d'une construction neuve : plan permettant d'apprécier l'état projet.

Dans le cas d'une modification : plan permettant d'apprécier l'état initial et projet.

Information à faire apparaître :

- l'échelle
- toutes les côtes (longueur, largeur, hauteur) de la construction,
- toutes les façades modifiées avant projet avec tout élément visible
- les matériaux doivent être repérés et exprimés

Astuces : Prendre une photo de la façade existante et appliquer un calque pour montrer les modifications ou faire un dessin schématique comme ci-dessous.



• DP5 : représentation du projet

À fournir uniquement si la pièce DP 4 est insuffisante pour montrer la modification envisagée. Ce document permet d'apprécier l'aspect extérieur de la construction de la modification finie.

Astuces : Pour réaliser ce document. La solution la plus simple ? Un photo montage réalisé à partir de photographies de la construction existante et d'un croquis du projet.

La demande peut être déposée :

- par voie classique « papier » Le dossier complet papier (CERFA + pièces graphiques) doit être déposé en deux exemplaires en mairie.
- ou par voie dématérialisée sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme : <https://gnau9.operis.fr/erdregevsres/gnau/?Ref=BLAIN> (dossier DPMI)

Le délai d'instruction est d'un mois.

Cadre de vie

► Le vivre ensemble

Avec le soleil, nous apprécions tous de profiter de nos extérieurs.
Voici différents petits savoirs-vivre pour aider au bien-être de chacun...

Le bruit

- La tonte est à privilégier aux heures prévues par l'arrêté municipal et le règlement sanitaire départemental en vigueur :
 - Les jours ouvrés de 9h à 19h30
 - Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19H
 - Le dimanche de 10h à 12h.
- Les aboiements de vos chiens sont à gérer surtout en votre absence.
- Les véhicules motorisés sont parfois fort bruyants et témoignent de mise en danger des conducteurs. Prenez soin de vous et des autres.



Les déchets

- Les poubelles et choses jetées sont une pollution pour nos campagnes. Ces désagréments visuels sont aussi du temps d'agent municipal pour réaliser ce que chacun de nous peut faire pour respecter notre planète.
- Les crottes de chiens : merci de penser à nos pieds propres et merci aux propriétaires de sortir avec leur sac ou d'utiliser ceux à disposition dans certains distributeurs de la commune.



► En bref

Convention de portage avec l'Établissement Public Foncier de Loire-Atlantique

Suite à l'acquisition de l'Îlot foncier Gendron par la commune, le conseil municipal du 30 mars 2022 a approuvé à l'UNANIMITÉ la signature d'une convention de portage avec l'Établissement Public Foncier de Loire-Atlantique. Cette convention vise à travailler le projet de réaménagement du centre bourg sur ces parcelles en créant une dizaine de logements voire des surfaces commerciales ainsi que des places de stationnement.

Achat d'une parcelle par la commune

La commune a récemment préempté les parcelles cadastrées section G0177 et G0178 par décision du 2 mars 2022, parcelles situées sous l'emplacement réservé n° 36 ayant pour objet **l'élargissement du chemin de la Forêt et l'aménagement d'une voie cyclable**. Une petite enclave de 8 m² restait à acqué-

rir pour disposer de l'ensemble de l'emprise foncière de l'emplacement réservé et permettre d'engager la phase opérationnelle d'aménagement. Le propriétaire a consenti la cession de la parcelle G0176 à la commune au prix de 880 €. Le conseil municipal du 4 mai 2022 a donc approuvé, À L'UNANIMITÉ, l'acquisition de la parcelle cadastrée section G 176 au prix de 880 €.

Demande de subvention pour l'appel à projet Fonds Friche

Dans le cadre du projet de démolition de l'îlot Datin, le conseil municipal du 4 mai 2022 a approuvé à l'UNANIMITÉ la demande de subvention à hauteur de 232 000 € pour les travaux de déconstruction et les autres frais de remise en état. À cette occasion, il a été rappelé que la démolition du bâti, actuellement en très mauvais état, ne pourrait s'envisager qu'après l'accord des services de l'État à la suite de la réalisation du diagnostic de fouilles archéologiques préventives confiées à l'INRAP.

en conseil
VOTÉ

► Le Logis de la Petite Forêt Un EHPAD autonome



La dépendance des séniors est une réelle interrogation : où installer au mieux ses parents âgés dépendants, dans quelle structure, seront-ils bien... ? Aujourd'hui, où certains grands groupes font la « une » des journaux et jettent l'opprobre et inquiètent les familles, petit tour à l'EHPAD de Bouvron.

Le Logis de la Petite Forêt existe depuis une quarantaine d'années, au sud du Bourg, dans un grand parc arboré. 63 personnes y travaillent (44 temps plein) et sont au service des 86 résidents.

Son organisation est loin d'être celle des établissements gérés par des groupes d'investisseurs. C'est un EHPAD **associatif à but non lucratif** autonome administré sous forme associative avec 9 membres au Conseil d'Administration et quelques personnes actives adhérentes. Grâce à cette autonomie, l'établissement a une main mise totale sur la qualité des soins et sur l'ensemble des prestations.

Son objectif premier est celui du bien-être des résidents au quotidien, que ce soit pour la qualité des soins, l'animation à travers diverses activités ludiques, sociales ou thérapeutiques, sorties cinéma, sortie annuelle à Pornichet, par exemple... les résidents sont accompagnés dans les actes de la vie courante, et depuis quelques mois les soignants travaillent également avec les aînés sur leur projet de vie. C'est ainsi qu'un ancien agriculteur a pu visiter une ferme, ou encore d'autres personnes être accompagnées au restaurant.

La restauration est également un point fort du Logis.

Le tout nouveau chef concocte tous les jours des repas adaptés dans sa cuisine toute neuve. Pour 2022-2023, il a à cœur de mener le projet de respecter la loi EGALIM de 2018 qui doit favoriser une alimentation saine avec au moins 50 % de produits durables dont 20 % de bio.

L'EHPAD de Bouvron s'affirme bien comme un lieu d'hébergement et de vie ouvert vers l'extérieur, proche du centre-bourg, où chaque personne qui le veut peut se rendre.

Les résultats de cet établissement autonome et sans but lucratif sont directement affectés aux investissements pour demain.

Rappel : D'ici la fin d'année, le Logis disposera de 11 logements supplémentaires neufs. Les logements existants seront réhabilités, dont 4 logements seront transformés en offices et en bureau. Au total, 7 logements supplémentaires seront proposés. D'autre part le PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) accueillera en journée les personnes ayant des troubles du comportement.

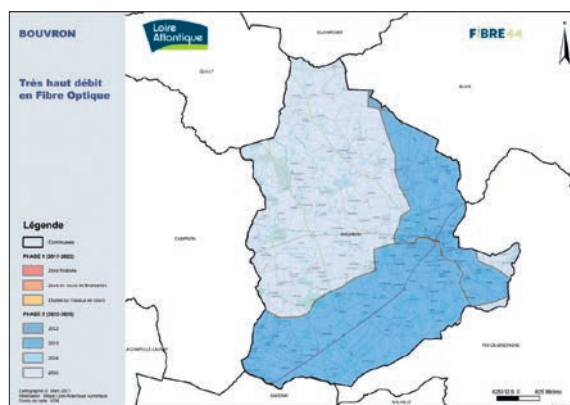
Par ailleurs, il est projeté d'**agrandir la salle à manger** pour l'ouvrir aux familles, au Village Retraite et aux personnes extérieures. L'ouverture est prévue fin 2023.

► Objectif 100 % fibre d'ici 2025

Garantir l'accès à l'internet haut débit à tous est une priorité pour le Département. Ce dernier intervient pour équiper en fibre optique les 300 000 locaux du département situés en dehors des agglomérations de Nantes, de Saint-Nazaire et de la presqu'île guérandaise.

L'accès au numérique étant devenu un besoin du quotidien, les élus départementaux ont fixé l'objectif 100 % fibre d'ici 2025 partout en Loire-Atlantique.

La Commune de Bouvron sera équipée en deux temps : la première (bleu) en 2023 et la seconde (bleu clair) en 2025.



Par délibération en date du 30 mars 2022, le conseil municipal a approuvé (par 22 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE et 1 ABSTENTION) les conventions à conclure avec FIBRE44 pour établir et exploiter le réseau de communications électroniques très haut débit, notamment en fibre optique, sur la commune.

Conseil municipal

► Les services techniques à la manœuvre avec l'arrivée des beaux jours

Avec le retour du printemps, les services techniques ont eu beaucoup à faire. L'objectif est de préparer les beaux jours du mieux possible.



Afin de donner de la visibilité à Bouvron sur la RN 117 des panneaux ont été installés aux entrées de bourg. Ils indiquent aux automobilistes la présence des commerces et différents services sur la commune...



Dans le cadre des études archéologiques à l'îlot Datin, les services techniques ont nettoyé la cheminée très utilisée par les choucas!! La photo est édifiante!!



Les massifs ont été préparés pour accueillir le fleurissement qui embellira toute la commune. Vous verrez passer la tonne à eau 2-3 fois par semaine pour l'arrosage de tous les massifs.



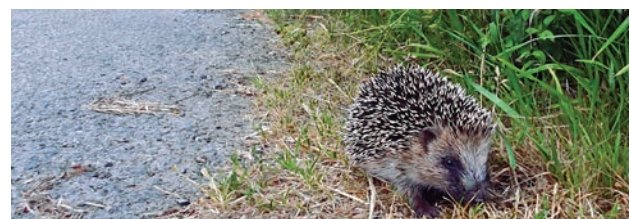
Vous l'avez peut-être vu, pour partager des moments conviviaux, des tables de pique-nique ont été installées dans le parc de la Minoterie suite à un projet porté par les élus du conseil municipal des enfants. Il sera prévu également de changer les bancs pour permettre la pleine utilisation du parc de la Minoterie cet été.



Les jardinières sont terminées avec des petits plants qui deviendront grands pour le plaisir des yeux.

► La fauche tardive se met en place à Bouvron

La fauche tardive, qu'est-ce que c'est? C'est tout simplement un changement de gestion dans l'entretien des espaces verts de la commune afin de **protéger la biodiversité**. Dorénavant, au printemps, les services techniques de la mairie faucheront le long des routes les secteurs les plus à risques devant être régulièrement entretenus pour assurer la sécurité de tous (carrefours, intérieurs de virage, etc.). **Une fois par an, à partir de la fin du mois d'août, c'est l'ensemble des accotements qui seront fauchés. Ce**



décalage dans le calendrier permet de s'adapter au cycle de vie de la faune et de la flore (mammifères, reptiles, insectes, végétaux...).

► Réhabilitation du centre-bourg

Point sur les recherches archéologiques préventives sur la place de l'abbé Corbillé et dans l'îlot Datin

Les bouvronnais ont pu voir se dérouler au printemps les fouilles archéologiques préventives diligentées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). À ce jour, la municipalité reste dans l'attente des conclusions de ces fouilles pour poursuivre son travail sur le projet d'aménagement du centre-bourg.

Les habitants de Bouvron ont pu apercevoir le 25 avril dernier, un engin de terrassement effectuer plusieurs tranchées sur la place de l'Abbé Corbillé. Il s'agissait du début des **recherches archéologiques préventives pilotées par la DRAC**. Cette mission confiée à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) s'est déroulée pendant une semaine et a permis de mettre à jour des vestiges de l'ancien cimetière de Bouvron. Ces fouilles étaient le prélude à une opération prévue en 3 phases comprenant des recherches sur :

- La place de l'abbé Corbillé.
- Les restes d'un bâti enclavé dans le bâtiment « Datin » datant apparemment du XV^e siècle.
- De possibles fondations de l'ancien logis antérieur au bâtiment actuel après la déconstruction de celui-ci.



Appui de cheminée



Dans le même temps **l'affichage du permis de démolir** a été posé par la Mairie sur le bâtiment existant laissant à penser pour certains à une concordance des événements. Tout en rappelant que la réhabilitation du centre-bourg et par voie de conséquence le développement de l'attractivité de la commune ne pourra se faire sans la déconstruction du bâtiment Datin, les deux événements ne sont pas liés. Dans le cas du permis de démolir, comme toutes les autorisations d'urbanisme, il doit être affiché sur le terrain de la démolition, après la validation de l'autorisation.

Début mai, après sécurisation du plancher par les services techniques de la mairie, l'INRAP a engagé des fouilles préventives concernant l'ancien bâti. Celles-ci ont mis en évidence des **vestiges disparates (appui de fenêtre, pierres de cheminée, etc.) qui étaient jusqu'alors recouverts par des matériaux d'isolation. Ils feront l'objet d'une étude plus approfondie quant à leur origine.**

Pour les phases 1 et 2 les conclusions de la DRAC ne sont pas connues à ce jour de la municipalité qui reste dans l'attente des suites éventuelles de ces fouilles.



► De nouveaux professionnels s'implantent sur la commune

Nathalie Héridel-Moriceau, Assistante Administrative Indépendante



Avec son entreprise Wedge Services, Nathalie Héridel-Moriceau propose des prestations pour gérer les tâches administratives, financières et liées à la gestion du personnel auprès des artisans, commerçants et des TPE.

Pour la contacter :
Tél. 06 35 37 18 82
Mail nathalie.heridel@wedge-services.fr
Site web : <http://wedge-services.fr/>
Facebook : Wedge Services
Adresse : 5 Le Petit Momesson
Horaires : 9h-12h/13h-17h sauf le mercredi

AG Faim Traiteur

Installés depuis 3 ans à Bouvron, Audrey et Anthony Gerbe proposent aujourd'hui un service de traiteur événementiel. Particulier ou professionnel, vous pouvez faire appel à eux pour des occasions particulières comme les mariages, les anniversaires ou les événements d'entreprise. Salé, sucré, planches apéritives, pâtisseries (l'une de leurs spécia-



lités!) sont au menu ainsi que des plats à emporter et livrés pour le midi. Pour vos événements ou juste pour vous faire plaisir, ils raviront vos papilles!

Pour les contacter :
Tél. 07 68 57 84 98
Mail agfaimtraiteur@gmail.com
Facebook / Instagram / LinkedIn :
AG Faim Traiteur
Adresse du laboratoire : 3, Le Halliou
Horaires :
Lu-Ma-Je-Ve-Sa-Di de 8h à 20h,
Me de 8h à 13h



► Libre expression de la minorité

En application de la loi "Démocratie de proximité" du 27 février 2002, le magazine de Bouvron propose au groupe de la minorité un espace rédactionnel proportionnel au nombre d'élus qui la constituent.

ARJ Environnement



Expert en diagnostic de canalisations, Alban Redois a créé, en juin 2021, son entreprise « ARJ Environnement » basée sur Bouvron. Pour apporter son aide dans l'analyse des réseaux d'assainissement pour les particuliers, entreprises ou collectivités,

grâce à l'inspection télévisuelle de vos canalisations, vous pouvez connaître l'état (écrasement, effondrement, pénétration de racines, obstructions...) de vos canalisations avant (diagnostic), pendant (autocontrôle) ou après (réception) travaux.

Pour le contacter :
Tél. 07 54 39 85 23
Mail arj.environnement@gmail.com
Site web : arj-environnement.fr
Facebook : ARJ-Environnement
Wiker : www.wiker.fr/s/arj-environnement
Adresse : 2 Les Grands Ruots
Zones desservies : Bouvron et zones à proximité

► Le Cow-b, enfin repéré !

Situé dans l'ancienne salle Notre-Dame, l'espace de coworking de Bouvron affiche désormais son logo et ses couleurs sur le bâtiment et dans la rue. Financées par l'association, les deux enseignes permettront de

mieux identifier le Cow-b. Un petit panneau situé dans la rue Jean-Baptiste Olivier rendra l'accès au parking plus visible.



► ZOOM sur le vote des budgets

Lors du conseil municipal du 30 mars 2022, les élus se sont prononcés sur les différents budgets (compte de gestion et compte administratif 2021, budget primitif 2022).

Compte administratif 2021

En ce qui concerne le **compte administratif 2021**, pour la section de fonctionnement du budget général les recettes s'élèvent à **2858871,35 €** et les dépenses à **2088479,83 €**, ce qui fait apparaître un bilan de clôture excédentaire de l'ordre de **770391,52 €**. Cela témoigne d'une bonne tenue des dépenses publiques notamment en ce qui concerne les charges à caractère général, c'est-à-dire les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune (hors charges de personnel). Une grande vigilance sur ce poste de dépenses a permis

une économie de près de 15 % sur les prévisions. Les charges de personnel représentent 58 % des dépenses de fonctionnement. La municipalité a assuré le déroulement de carrière des agents de la commune, le remplacement d'un agent technique par un autre agent plus qualifié. Se sont ajoutés plusieurs remplacements pour pallier des arrêts maladie de longue durée et deux congés maternité. Les charges financières diminuent d'année en année, correspondant au remboursement des intérêts des emprunts.

Section investissements 2021

Pour la section investissements, les recettes s'élèvent à **1 218 764,46 €** et les dépenses à **1 440 627,24 €**. Les principales dépenses comprennent :

- Travaux de l'église : **469 155 €**
- Centre-bourg : études menées permettant d'intégrer l'îlot Gendron dans le projet de rénovation de la place de l'abbé Corbillé pour **23 477 €**
- Équipements divers (enclos et cabanes moutons, isoloirs et urnes, pompes du terrain de football, guirlandes lumineuses, 2 barnums) : près de **17 000 €**
- Équipements pour Horizinc (console de son, petits matériels et projecteur vidéo) : **10 600 €**
- Travaux pour la réfection des routes et de chemins communaux : **97 382 €**

- Aménagement parc de Minoterie (électricité et branchement en eau, tyrolienne) : **22 038 €**
- Pôle enfance (des tables de pique-nique, rideaux et jeux) : **4 800 €**
- Hôtel de ville : un nouveau logiciel comptable et des postes informatiques : **12 500 €**
- Local commercial de la minoterie (frais d'architecte et publicité) : **7 386 €**
- Entrées de bourg (achat de deux radars pédagogiques) : **4 230 €**
- Pôle santé (aménagement (1re tranche) d'un ancien local occupé par la Publerie) : **15 963 €**
- Logements communaux (travaux) : **11 549 €**
- Cimetière (colombarium) : **8 400 €**

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité moins une abstention d'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2021 de **770 €** au budget principal 2022 suivant la règle ci-dessous :

- **243 396,78 €** sur la section investissement en recettes.
- **526 994,74 €** sur la section de fonctionnement en recettes.

Budget primitif 2022

Les recettes en 2022 sont globalement stables, mais avec des disparités.

- Augmentation des recettes fiscales (augmentation des bases et nouvelles constructions),
- Diminution des dotations d'état (- 70 000 € sur la dotation de solidarité rurale)

Le résultat de fonctionnement de l'année 2021 reporté permet une prévision des recettes à hauteur de **3 381 000,00 €**.

On prévoit une augmentation des charges à caractère général à cause de la situation internationale et de l'augmentation des produits de consommation (gaz, carburant, etc.) et des fournitures. La masse salariale subit une hausse « naturelle » tandis qu'un poste est créé pour la Maison France Services. Il est prévu à minima un résultat positif de **556 951,26 €**, ce qui est plus que les budgets primitifs des années passées.

Investissements 2022

Les recettes d'investissement

Nous attendons des subventions dans le cadre d'opérations pour lesquelles la commune s'est inscrite

(AMI - cœur de bourg, etc.). La bonne dynamique de construction sur la commune permet d'estimer à la hausse la recette de la taxe d'aménagement.

Le budget primitif 2022 (Budget Principal) a été voté à l'unanimité moins une voix contre par le conseil municipal.

Concernant les budgets annexes (assainissement, écoquartier, AFAPAF), l'ensemble des délibérations budgétaires sont publiées sur le site internet de la commune :

<https://www.bouvron.eu/app/uploads/2022/04/Deliberation-budgetaires-mars2022.pdf>

Endettements et emprunts au 1^{er} Janvier 2022



Capital restant dû aujourd'hui
4 286 590 €

Annuité aujourd'hui = 405 919 €

(Le remboursement annuel de la commune)

Pour le Budget Principal
2 272 327 €

Pour le Budget Principal = 327 894 €



Mensualités sur le Budget
Communal = 33 827 €

(C'est ce montant qu'il faut soustraire à la CAF Brute pour obtenir la CAF nette)

Mensualités sur le Budget
Principal = 27 325 €

770 392 € [CAF brute]

327 894 € [Annuité]

442 498 € [CAF nette]

(Pour rappel CAF nette 2021
= 513 945 €)

Principales opérations d'équipements prévues en 2022

Opérations d'équipement	Réalisé 2021	Prévu 2022
Travaux église	469 155,47 €	71 200,00 €
Place de l'Abbé Corbillé	23 477,50 €	118 000,00 €
Acquisitions mobilières	15 030,02 €	6 800,00 €
Voirie communale	97 381,94 €	6 000,00 €
Pôle Enfance	5 596,85 €	58 113,00 €
Cimetière	8 400,00 €	7 000,00 €
Réseaux	42 032,35 €	59 150,00 €
Hôtel de ville	14 488,23 €	6 000,00 €
Centre technique	5 403,12 €	254 656,22 €
Travaux connexes au remembrement	31 180,38 €	25 000,00 €
Acquisitions immobilières	347,60 €	126 000,00 €

Tiers-lieu	1 794,84 €	12 000,00 €
Local Municipal Crédit Mutuel	7 386,00 €	275 000,00 €
Entrées de bourg	4 230,00 €	18 000,00 €
Pôle Santé	15 963,09 €	30 000,00 €
Logements communaux	11 549,40 €	14 000,00 €
Mobilités	0,00 €	104 000,00 €
Énergies renouvelables	0,00 €	95 000,00 €
Espaces verts communaux	23 910,21 €	16 100,00 €
Aménagement giratoire Bellevue		30 000,00 €
Maison France services		15 313,00 €
Aménagement du chemin de la forêt		90 000,00 €
Total:	788 845,03 €	1 437 332,22 €

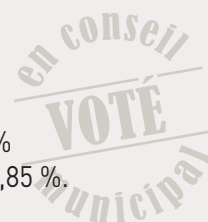
► En bref



Reconduction des taux d'imposition pour 2022

Par délibération du 30 mars 2022, le conseil municipal a reconduit à l'UNANIMITE les taux des taxes directes locales pour l'année 2022 soit :

- Taxe sur le foncier bâti : 34,46 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 48,85 %.



► Vélila élargit son offre avec des vélos cargo

Le Département de Loire-Atlantique et la Communauté de Communes de la Région de Blain ont lancé début 2021 Vélila, un service de location de vélos à assistance électrique. Accessible à l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes, Vélila vous permet de louer un vélo de un à six mois. En avril 2022, le service s'étoffe avec la possibilité de réserver un vélo cargo.

Afin de favoriser la pratique du vélo pour les déplacements de tous les jours (travail, courses, loisirs...), le Département et Pays de Blain Communauté mettent à disposition des habitant-es un service de location de vélos à assistance électrique : Vélila. Une flotte de 40 vélos classiques à assistance électrique est proposée à la location sur le territoire, pour une période de 1 à 6 mois.

En avril 2022, le service s'étoffe avec la possibilité de louer un vélo cargo (deux vélos cargos disponibles), permettant de transporter deux enfants à l'abri du vent et de la pluie.

Quels sont les tarifs Vélila ?

Pour les vélos à assistance électrique classiques :

- location 1 mois : 35 €
- location 3 mois : 84 €
- location 6 mois : 150 €

Pour les vélos à assistance électrique cargos :

- location pour un mois renouvelable 2 fois, au tarif de 50 € par mois.

À noter : une tarification sociale offrant une réduction de 50 % est prévue pour les personnes aux faibles revenus ou en études (voir condition sur velila.loire-atlantique.fr). Ce tarif social est valable pour les vélos classiques ou cargos.

LES AVANTAGES DU VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE POUR VOS DEPLACEMENTS QUOTIDIENS

- écologique
- bon pour la santé
- économique
- facile à stationner

Comment louer un Vélila, classique ou cargo ?

Vous êtes intéressé-es pour acheter un vélo à assistance électrique mais souhaitez d'abord en essayer un pendant un ou plusieurs mois ? Vélila est fait pour vous ! Pour réserver un vélo à assistance électrique, classique ou cargo, rendez-vous sur velila.loire-atlantique.fr ou téléphonez au 02 40 79 09 92. Une fois votre commande



validée, vous recevrez une facture qui servira de bon d'échange pour récupérer le vélo auprès du loueur de vélos partenaire, également en charge de l'entretien de la flotte.

Renseignements et réservations sur velila.loire-atlantique.fr ou au 02 40 79 09 92



Vélila, un service proposé par :



Avec le soutien de :



► En bref

Participation de la commune aux dépenses de fonctionnement de l'école privée

Comme chaque année, les élus doivent délibérer sur le montant de la participation obligatoire de la commune aux dépenses de fonctionnement de l'école privée. Cette obligation de prise en charge découle du **principe de parité entre l'enseignement public et l'enseignement privé** qui impose que les frais de fonctionnement des classes sous contrat d'association soit pris en charge dans les mêmes conditions que ceux des classes de l'enseignement public. La commune participe donc de manière équivalente aux frais de fonctionnement des deux écoles de la commune à proportion du nombre d'enfants accueillis.

Lors du conseil municipal du 30 mars 2022, les élus ont approuvé, par 22 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE et 1 ABSTENTION, le montant de la participation aux frais de fonctionnement de l'école privée à hauteur de **1 241,71 € par enfant d'école maternelle et 462,89 € par enfant d'école élémentaire**.

Subvention pour l'association MUSIQUE ET DANSE

Depuis plusieurs années, la commune est adhérente à l'association Musique et Danse en Loire-Atlantique.

Cette association vise à **favoriser l'accès de tous les enfants en milieu rural à une éducation artistique et culturelle de qualité**, dans une logique de solidarité territoriale. Cette association intervient par l'intermédiaire de professionnels dans les classes des deux écoles et propose également des spectacles aux élèves de la commune.

Cette adhésion a été reconduite pour l'année 2022 par le conseil municipal du 30 mars 2022 (par 22 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE et 1 ABSTENTION) pour un montant de 15,24 €, impliquant cette année une participation communale de 3035,84 €.

Modification d'un contrat au service Enfance

Dans le cadre de la réforme des 1607 heures menée sur l'année 2021, l'ensemble des plannings des ATSEM de la collectivité a été harmonisé. Ce travail a permis de consacrer plus de temps à la préparation pédagogique des ATSEM ainsi qu'à réorganiser le ménage dans l'école publique mais a également conduit à augmenter en conséquence le temps de travail de l'une des agents ATSEM principal de 2^e classe, passant de 30 heures de travail à 30,65 heures de travail par semaine annualisées. Cette modification a été approuvée à l'**UNANIMITÉ** par le conseil municipal du 4 mai 2022.

► Appel du comité consultatif **AFFAIRES SCOLAIRES** Actions autour de la parentalité



Le comité consultatif Affaires Scolaires envisage de mettre en place des actions autour de la parentalité.

Vous êtes parents de jeunes enfants? Vous êtes parents d'ado? Vous êtes intéressés pour participer à des échanges sur l'éducation et la parentalité?

Faites-vous connaître auprès de l'adjointe en charge du pilotage du comité consultatif en envoyant un mail à l'adresse suivante : **clotilde.shammas@bouvron.eu**

et donnez-nous vos disponibilités, vos idées et vos sujets d'intérêts sur ce thème.

Vous êtes habitant de Bouvron et vous souhaitez rejoindre un comité consultatif?

C'est possible! Envoyez-nous un mail à l'adresse **comites-consultatifs@bouvron.eu** en précisant quel(s) comité(s) vous souhaitez rejoindre et un bref exposé de votre motivation.

► **Bons scolaires** rentrée 2022-2023

Comme tous les ans, la municipalité attribue aux élèves bouvronnais un bon d'achat pour les fournitures scolaires d'une valeur de 55 € lors d'un passage dans le cycle suivant au collège ou au lycée (6^e, seconde, CAP, BEP...). Ces bons d'achat sont valables dans les

magasins Hyper U et Leclerc de BLAIN.

Pour les obtenir, il vous suffit de vous présenter en mairie **à partir du mercredi 6 juillet 2022** muni d'un justificatif d'acceptation de l'élève dans l'établissement scolaire.

► À l'école Félix-Leclerc

Ma Petite Planète, projet vu par les enfants de l'école publique Félix-Leclerc

"Ma Petite Planète c'est un concours avec 43 défis à réaliser. Tu as 3 semaines pour réaliser un maximum de défis. Il y en a sur l'eau, la nature, l'écologie. Par exemple: pendant le repas finir son assiette, couper l'eau quand tu te laves les dents, faire des gâteaux sans chocolat (parce que pour faire une plaquette de chocolat on utilise 500 litres d'eau!), téléphoner à une personne à qui ça fait plaisir (on fait attention à la planète mais aussi aux êtres humains!) ... Quand tu fais un défi tu gagnes des points: chaque défi rapporte un nombre de points différent et certains tu peux les faire plusieurs fois. Il y en a que tu peux faire chez toi, d'autres à l'école et parfois les deux! Ce concours est très chouette et c'est bien pour l'environnement!"

Emilie

"Ma Petite Planète c'est plein de défis pour préserver notre planète. Par exemple couper l'eau quand on se brosse les dents, faire un câlin à un très gros arbre, faire un dessin à destination d'une personne vivant en EHPAD pour égayer sa journée... Ces défis peuvent rapporter de 1 à 10 points selon leur difficulté. Mais même sans ces défis nous pouvons tous agir. On compte sur vous!"

Bastien

Autres défis: passer toute une soirée sans écran; prendre une douche plutôt qu'un bain; acheter une baguette en demandant de supprimer l'emballage; aller à l'école à pied, à vélo, en trottinette...; manger des goûters faits maison plutôt qu'emballés; se promener en famille ou avec des amis en observant la nature...

Des défis étaient à réaliser en classe: réaliser une fresque avec des matériaux de récupération; faire un débat sur l'environnement; présenter une action écologique (fabriquer une lessive maison), ce sont les enseignants qui les validaient et ceux réalisés à la maison les parents envoyaient une photo comme preuve ou un petit mot.

"C'était chouette! Protégeons notre Planète! Faisons attention aux autres!"

Noah, Emma, Yannis, Jeanne, Madison, Léa, Oscar, Matys, Gabin



Défi 11 → Faire une balade dans la nature avec son entourage et/ou entre copains et copines.



Défi 40 → Construire un objet écologique.



Défi 33 → S'habiller de la même couleur (bleu et blanc) que ses camarades de classe pour manifester sa volonté de protéger la planète le 25 mars 2022!



Lectures partagées à l'école maternelle

Le protocole sanitaire s'étant assoupli pour cette dernière période, nous avons pu reprendre les échanges avec les autres classes de l'école.

Ainsi, chaque mardi et chaque jeudi, en début d'après-midi, des élèves de la classe de CP/CE1, viennent lire des histoires aux élèves de grande section.

Tout le monde est très content : les grands sont attentifs et ont hâte de savoir en faire autant, les lecteurs sont contents de revenir faire un petit tour en maternelle et les maîtresses sont ravies de voir à quel point leurs anciens élèves ont « grandi ». Un bon moment partagé !



Les élèves rencontrent la compagnie du Cercle Karré et découvrent les secrets du théâtre...

Au mois de mai, nous avons découvert les secrets du théâtre à Horizinc. Nous avons rencontré la compagnie du Cercle Karré : les comédiens et le metteur en scène, Fabrice.

Chaque lundi matin, nous avons fait des petits jeux avec les comédiens et Fabrice nous guidait.

Les ateliers ont commencé le 2 mai et se sont terminés début juin. Les classes du CE1 au CM2 ont participé à cette découverte passionnante.

La classe de CE1/CE2 de l'école Felix Leclerc



► À l'école Saint Sauveur...

Visite au musée des arts de Nantes

Durant le mois de mai, toutes les classes de l'école Saint-Sauveur se sont rendues au Musée des Arts de Nantes. L'occasion pour eux d'observer le tableau appartenant à la mairie de Bouvron : Les tricoteuses. La classe de TPS-PS-MS a réalisé une visite en autonomie autour des couleurs primaires. Les élèves ont observé, décrit, comparé les tableaux en s'intéressant particulièrement aux couleurs choisies par le peintre.

La classe a pique-niqué au jardin des plantes. Puis les élèves se sont baladés dans le jardin en observant les œuvres de Jean Jullien et de Claude Ponti.

Merci à la municipalité de BOUVRON d'avoir permis ces belles journées pour toutes les classes.



Le brin de muguet

A l'occasion du 1^{er} mai, les enfants de MS GS ont confectionné un brin de muguet. Ils ont torsadé du papier vert autour d'une paille, tracé, découpé puis rainuré des feuilles cartonnées, percé du maïs soufflé avec des chenillettes ou formé des clochettes en papier crépon. En l'offrant, ils ont souhaité « beaucoup de bonheur » à la personne de leur choix !



Balade au Jardin des Plantes de Nantes

Lundi 30 mai, suite à la visite du musée des Arts de Nantes, les élèves de la classe de CP ont pique-niqué au Jardin des Plantes. Après le repas, un jeu d'orientation les a conduits à travers les allées du jardin pour découvrir les structures de Jean Jullien, un dessinateur et graphiste français. Ces personnages géants et fantaisistes égayaient les pelouses et ont été très appréciés par les enfants. Muni d'un plan, les élèves ont réinvesti les séances d'orientation vécues à l'école pour retrouver l'emplacement de chaque œuvre.

Un bel après-midi ensoleillé, avec une pause-jeu au milieu des pots de Claude Ponti...



Nous avons fêté le 100^e jour d'école...

Chaque jour d'école, nous avons un petit rituel de calcul mental. En fonction du nombre du jour, nous devons trouver : le nombre situé juste avant et juste après, la dizaine d'avant et d'après, le double, la moitié, dans combien de jour nous ferons la fête... Le jeudi 7 avril, c'était enfin le 100^e jour d'école de l'année. Pour cette journée exceptionnelle, nous avons pris le temps de décorer notre classe avec des ballons et des serpentins, fabriqué des lunettes avec le nombre 100, complété un livret d'activités puis partagé un délicieux goûter. On a adoré cette journée !

Les CE1-CE2 de la classe de Sandrine



« Différent comme tout le monde »

Lundi 30 mai, Benjamin, éducateur spécialisé, est venu dans la classe des CE2-CM1 pour nous expliquer son métier auprès des enfants en situation de handicap. A travers plusieurs exercices, nous nous sommes retrouvés nous-même dans la peau d'un enfant ayant un handicap. Benjamin nous a chronométré à écrire une phrase de notre main habituelle puis la même phrase de l'autre main, il a demandé à deux élèves d'essayer de faire ses lacets avec une main dans le dos... nous avons également regardé le petit film « La petite casserole d'Anatole ». Merci à Benjamin pour cette sensibilisation très enrichissante qui nous a permis de mieux comprendre ce que pouvait vivre un enfant en situation de handicap.



Concours Imprim'3d « ombres et lumières » CM1-CM2

Cette année, la classe participait à un concours artistique dont le thème était « Ombres et lumières » et pour lequel il fallait intégrer dans l'œuvre des objets réalisés avec une imprimante 3D. La classe de découverte en Auvergne nous a inspirés ! Nous avons choisi d'imprimer un volcan que nous avons mis en scène au milieu de pierres volcaniques et sur fond d'une photo du lac Servières. Nous avons aussi imprimé le logo de l'école en lithophanie. Nous avons profité de notre sortie à Nantes pour aller voir notre œuvre exposée au Centre Ozanam. Nous sommes très fiers !

Classe de découverte pour les CE2-CM1-CM2

Du 7 au 11 mars 2022, les élèves de CE2-CM1-CM2 sont partis en classe de découverte à La Bourboule. De nombreuses activités étaient au programme : randonnées au Puy de Sancy, au Puy de la Vache, au lac de Servières, montée au Puy de Dôme, fabrication de St Nectaire, lecture de paysages et découverte du volcanisme, visite du château de Murol, collecte de perlites, Cani-rando... Sans compter tous les moments de vie collective, les soirées jeux et contes ! Les enfants sont revenus enchantés de leur semaine avec des souvenirs plein la tête !



Intervention de la troupe Gioco Così

Depuis le 26 avril et jusqu'au 9 juin, les enfants de toutes les classes, de la PS au CM2, bénéficient une fois par semaine des interventions de deux artistes, le duo NoMad, de la Compagnie Gioco Così. Ils travaillent le chant, le rythme, les percussions corporelles pour une représentation finale au sein de l'école le 9 juin. Ce rendez-vous musical hebdomadaire est très attendu !

Fête des projets à l'école Saint Sauveur

A l'occasion de sa fête annuelle des projets, le vendredi 20 mai 2022, la communauté éducative de l'école St Sauveur a célébré le nouveau projet éducatif de l'établissement. Le chant d'accueil interprété par les enfants a introduit les mots représentant les valeurs mises en avant dans l'école. Ceux-ci étaient commentés par les interventions des enseignantes, de l'OGEC et de Grégoire Rousseleau, diacre de la paroisse. Chaque famille présente a reçu la nouvelle plaquette de l'école. La visite des classes où étaient exposés les travaux de l'année des élèves a conclu ce beau temps fort.



► Faites passer la culture

Nous reconduisons cette année le dispositif "**Faites passer la culture**" : une aide municipale aux familles pour l'inscription des enfants aux activités culturelles ou artistiques.

Nous soutenons les familles à hauteur de 50 € par enfant âgé de 6 à 15 ans inclus, résidant de la commune. Les familles doivent pouvoir justifier de leur quotient familial inférieur à 850 (CAF) et de l'inscription de leur enfant à une activité culturelle ou artistique sur la commune ou en dehors de la commune si cette dernière n'est pas dispensée sur Bouvron.

La demande, accompagnée des pièces administratives, sera à adresser au CCAS de la commune avant le 15 novembre 2022.

L'ensemble de ces informations sont disponibles sur le site www.bouvron.eu et à l'accueil de la mairie.

Cette démarche faisait référence à l'aide gouvernementale "Pass sport" également reconduite pour l'année 2022-2023. Une aide de 50 € (sous conditions de ressources) pour soutenir les inscriptions des enfants ou personnes handicapées (jusqu'à 30 ans) à des activités sportives.

► Dispositif Loiz'vac

Envie d'évasion, de changement d'air, de faire des rencontres ?

Nous vous proposons de vous accompagner en collectif pour préparer vos projets de loisirs ou de vacances (sortie à la journée, deux nuitées dans un gîte, une semaine au bord de mer...)

N'hésitez pas à venir vous informer lors de la réunion d'informations collective du **mardi 27 septembre à 17h30** au centre socio-culturel **Tempo** à Blain 7, rue du 11 Novembre 44130 Blain ou de prendre contact dès maintenant avec Laura pour plus d'informations au 02 40 87 12 58. Au plaisir de s'y rencontrer !



► Bilan annuel de la mise en place des mutuelles communales

La municipalité a pu échanger avec les prestataires des mutuelles à l'occasion d'un bilan annuel convenu lors des signatures des conventions en avril 2021. À ce jour, plus de cinquante habitants bouvronnais ont adhéré à l'une des mutuelles communales proposées. Les contrats ont été souscrits essentiellement par des personnes arrivées en retraite et des aînés. Chaque mutuelle a son organisation pour proposer à la population ses offres de groupe préférentielles. La mairie met à disposition une salle pour favoriser les rencontres. Les personnes intéressées peuvent prendre contact directement auprès des assureurs partenaires :

• **AXA** : Louison GUILBAUD, Bouvron
Port. 06 68 48 63 61
louison.guilbaud@axa.fr



• **Groupama** : Ghislaine LEVEQUE
Port. 06 30 95 83 06
gleveque@groupama-loire-bretagne.fr



• **MCRN** : Aurélie LE COUTURIER
Tél. 02 40 89 22 91 / Port. 07 87 57 33 80
alecouturier@mutuellemcrn.fr



Rappel : Pour les personnes à revenus modestes, la complémentaire santé peut être prise en charge tout ou en partie. Renseignements sur ameli.fr

► Ouverture de la Maison France Services à la rentrée prochaine

La Poste va laisser la place à la maison France services. Les travaux du local municipal débutent en juillet pour permettre de s'adapter aux nouveaux services proposés et d'accueillir le public par le personnel dédié dans des conditions optimales dès l'ouverture à la rentrée.

Nouveaux services délivrés aux usagers

La future Maison France Services fonctionnera grâce à deux agents municipaux qui seront chargés d'assurer un accueil physique et téléphonique, d'informer et d'orienter les usagers, d'effectuer des activités de médiation numérique entre usagers et services partenaires, d'accompagner les usagers dans l'exécution de leurs démarches numériques et les aider à compléter leurs dossiers papier ou numériques (démarche aidants connect) et d'accompagner les usagers dans l'appréhension des outils numériques (animations à organiser avec le Tiers-Lieu de Bouvron).

Localisation et horaires prévus d'ouverture

France Services sera localisé en face de la mairie, dans les locaux de La Poste.

Suite au sondage réalisé auprès des habitants, voici les **horaires d'ouverture envisagés** à date :

Lundi : 14h - 17h

Mardi : 9h - 12h30 / 14h - 17h

Mercredi : 14h30 - 18h30

Jeudi : 8h30 - 12h30

Vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 17h

Samedi : 9h - 12h



IMPORTANT - Les services de la Poste seront indisponibles sur la commune en juillet et août.

La municipalité est consciente de ce désagrément mais tient à préciser que les travaux ont dû être programmés sur la 2^e quinzaine de juillet avant la fermeture des entreprises. En août, d'autres travaux réalisés par Orange prenant un temps conséquent permettront de réaliser les modifications nécessaires concernant la ligne internet.



► En bref

Subvention 2022 pour le CCAS

Lors du conseil municipal du 4 mai 2022, et comme chaque année, les élus municipaux ont approuvé à l'UNANIMITE, le versement d'une subvention de 14

800 € afin d'alimenter le budget annexe du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Cette somme est destinée au financement d'une augmentation des aides sociales, du repas des aînés ainsi que des subventions aux associations à visée sociale.

► Quoi de neuf à la Minothèque ?

Retours sur la soirée Faîtes du Miel du 1^{er} avril 2022

Une quarantaine de bouvronnais sont venus rencontrer les abeilles (= les membres du bureau de l'association La Minothèque). Cette soirée a été l'occasion de dresser le bilan des trois années de fonctionnement passées puis en atelier, de prioriser les actions à lancer.



Parmi celles-ci :

- Organiser une fois par an une fête de La Minothèque
- Proposer des ateliers de peinture intergénérationnels
- Faire des soirées partage de recettes de cuisine

- Organiser un rallye/chasse aux trésors pour découvrir Bouvron

- Proposer des ateliers sur la parentalité

Pour les mettre en œuvre, le tiers-lieu s'appuie sur un collectif d'habitants qui ne demande qu'à s'élargir.

N'hésitez pas à rejoindre la commission de fonctionnement du tiers-lieu, elle est ouverte à tous !

La Minothèque en profite pour remercier encore chaleureusement le groupe Aliloké venu partager leurs chants du monde !



**Ouverture
des adhésions
le 3 septembre**

Le tiers-lieu jusqu'à maintenant gratuit va lancer **ses adhésions** à partir du **3 septembre prochain** (au forum des associations).

Il s'agit d'une décision collégiale prise par les habitants au cours des réunions publiques et validée le 1^{er} avril dernier.

Pourquoi une adhésion pour le tiers-lieu ?

- Pour soutenir le projet et les initiatives portées par le tiers-lieu
- Pour responsabiliser les usagers qui deviennent adhérents
- Pour procurer une ressource financière pour l'association

Que permet-elle ?

- L'accès à toutes les activités pour une année scolaire
- La participation à la vie associative et aux réflexions sur les projets du tiers-lieu
- Le vote aux assemblées générales

Pour qui ?

- Pour tous, sous condition du respect de nos valeurs : Bienveillance, Solidarité, Respect, Confiance !
- Bouvronnais ou non bouvronnais

Combien ?

15 € pour une famille pour une année civile

10 € pour un individuel.

Gratuité : structures, écoles, ou autres partenaires.

Les ateliers resteront accessibles hors adhésion au prix de 5 €/atelier par personne.

Le programme à suivre

• Cet été :

- Des p'tits chantiers pour bricoler, dessiner, créer ensemble
- La construction de deux autres composteurs collectifs pour élargir l'accès au voisinage (échéance novembre)

• À l'automne :

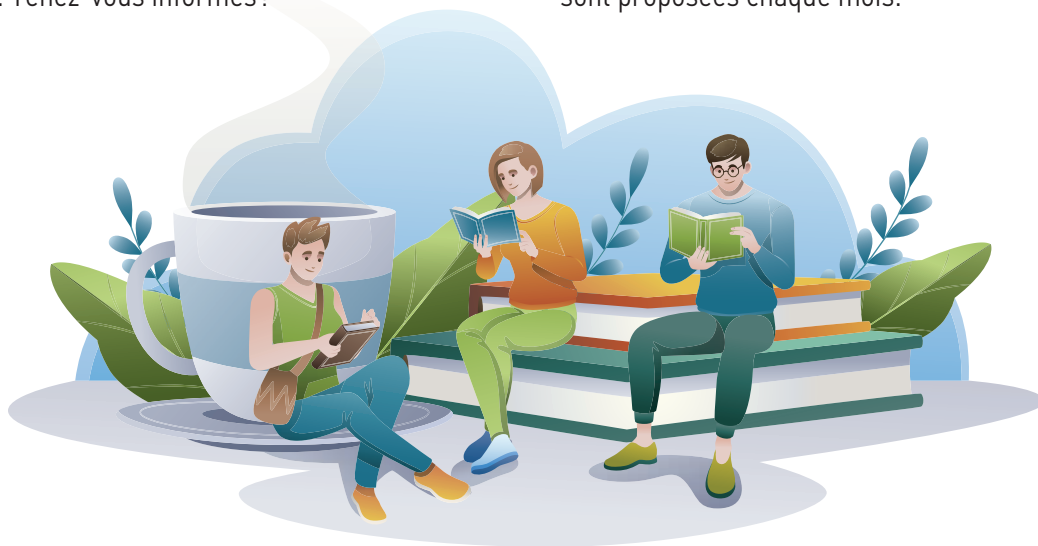
- L'inauguration de l'atelier bricolage dans le container
- La mise en place de la ludothèque avec le CME

Côté Lecture

- « Partir en livre » : la Minothèque s'inscrit dans le cadre de cette manifestation nationale et va proposer des temps de lecture et des animations dédiées en juillet. Tenez-vous informés !

- Les lectures pour les tout-petits sont désormais ouvertes à tous : Parents, grands-parents gardant vos petits, rejoignez-nous ! Deux à trois animations sont proposées chaque mois.

La bibliothèque s'inscrit dans le réseau de la lecture publique du Pays de Blain Communauté : l'emprunt de livres reste indépendant et gratuit.



Demande de subvention pour le poste de facilitatrice du Tiers-Lieu

Lors du conseil municipal du 4 mai 2022, les élus ont approuvé à l'UNANIMITÉ la demande de subvention formée au titre du dispositif de soutien aux tiers-lieux régionaux auprès de la Région sur le même principe que celle déposée en 2021. Afin de continuer à soutenir le projet et d'en assurer la pérennité, la commune de Bouvron va donc solliciter une nouvelle subvention auprès du dispositif pour financer le poste de facilitateur sur trois ans et le suivi de la formation « piloter un tiers-lieu » à hauteur de 17 850 €.

en conseil
NOTÉ

► Mise en couleur du bourg

4 mains pour 4 vaches !

Philippe Sidot et Charlotte Carsin, artistes peintres

La mise en couleur du Bourg est une décision municipale. Le hangar du parc de la Minoterie fera l'objet d'une prestation de street'art par René Brink et le rond-point de Bellevue sur la route de Fay de Bretagne, sera animé par 4 vaches humoristiques et colorées par Philippe Sidot et Charlotte Carsin.

En 2018, l'artiste Philippe Sidot avait conquis les bouvronnais lors de l'exposition « Regards Croisés » à Horzinc. Catherine Vanson, adjointe à la Culture, et la commission culture, lui ont confié la réalisation de ces 4 vaches « décalées » : *« dès l'ouverture de la déviation, nous avons souhaité faire un aménagement spécial sur les ronds-points et l'étude que nous avons missionnée au CAUE a fait ressortir l'Histoire de Bouvron et sa ruralité, c'est une terre de lait. Notre choix s'est alors fixé sur Philippe Sidot qui réalise avec sa compagne artiste, Charlotte Carsin, des animaux très colorés ».*

Quelques questions à Philippe Sidot

Pourquoi avoir répondu à l'appel à projet ?

Je suis aujourd'hui rennais, mais ma famille est installée autour de Savenay. Je connais bien Bouvron, son territoire et son histoire. C'est pourquoi j'ai aussitôt répondu à Catherine Vanson en lui proposant 4 vaches narratives, comiques, colorées et en mouvement. Ce seront 2 fois 2 vaches qui se répondent, qui racontent des histoires et qui seront en lien avec la liberté et la Reddition.

Que racontent-elles ?

Pour bien s'intégrer au territoire, nous nous inspirerons d'une liste de monuments, de faits, d'animations, de la vie bouvronnaise : le monument de la Reddition, la Minoterie, les parcs, l'agriculture, la Minothèque... nous insérerons tous ces symboles dans la mise en couleur. C'est notre création artistique.

Comment est fabriquée une vache ?

Nous achetons les moules à un atelier spécialisé. Ils sont en plâtre ou en terre et nous les retravaillons tous les deux, nous les préparons, nous créons les coques en résine, les colorons et les vernissons dans notre atelier Phil et Cha. Nous travaillons à 4 mains, à parité depuis 10 ans, (précisons que les peintures sont classées A).

Comment créez-vous à 2 ?

C'est en effet très rare, nous sommes un couple d'artistes. Nous avons une règle : chacun fait ses remarques et ses corrections à l'autre, sans retenue ! C'est un vrai challenge, mais c'est créatif. Charlotte y apporte sa note féminine et florale.

Avez-vous toujours été artistes peintres ?

Philippe Sidot : depuis l'enfance je dessine et je peins. Je suis allé aux Beaux Arts de Nantes et au conservatoire pour peindre le mouvement. J'ai participé à beaucoup de concours qui m'ont permis de rencontrer des artistes et de développer mon art « en mouvement ». J'ai d'ailleurs un diplôme de « créateur d'aujourd'hui, contribuant au patrimoine artistique de son époque ».

Charlotte Carsin : je peins depuis toujours. Après un bac arts plastiques et un passage dans le socio-culturel, je me suis formée à la peinture. J'ai rencontré Philippe et nous avons découvert que nous avions la même démarche artistique. Nous peignons ensemble depuis 10 ans et j'enseigne également.



Philippe et Charlotte ont exposé un peu partout en France et à l'étranger, notamment à l'exposition universelle de Milan en 2015. Ils seront à Cordemais du 4 au 13 novembre prochain. Les deux premières vaches bouvronnaises devraient y être visibles !

Bouvron 4 vaches à 4 mains

2 vaches seront prêtes en octobre/novembre. Elles seront présentées à l'exposition de Cordemais. Elles seront ensuite installées dans les écoles où les enfants participeront à des ateliers de « toy'art » avec les 2 artistes.

► Bouvron ouvre son BEC

Rencontre avec les bouvronnais le 21 mai dans le parc de la minoterie pour la première rencontre sur le projet Bouvron En Couleurs - BEC

Le début du projet

Le comité consultatif Culture couvrait la chose depuis un moment. Mais c'est fait, le projet a éclos et Bouvron ouvre son BEC!

Le projet BEC (pour Bouvron En Couleurs) vise à amener de la couleur dans le bourg et ses entrées. De quoi renforcer l'attractivité de la commune, et faire que la commune ne soit plus connue que pour être « la ville du feu rouge interminable ». En attendant la fin des chantiers de la place de l'Abbé Corbillé, et maintenant que la déviation est en place, c'est le moment de commencer ce nouveau projet qui devrait voir la fin de sa première phase en 2026.



Le projet BEC consiste en deux actions complémentaires: l'aménagement du rond-point de Bellevue, en direction de Fay de Bretagne et la mise en couleurs de murs municipaux.

En attendant les vaches humoristiques de l'artiste Philippe Sidot qui prendront place sur le rond-point de Bellevue, une concertation a eu lieu sous le « hangar » de la minoterie le samedi 21 mai matin pour discuter de la mise en couleur de l'intérieur de cet abri.

La concertation du 21 mai

Une vingtaine de bouvronnais s'est déplacée pour échanger sur l'atmosphère, les valeurs, les souhaits et les limites de ce qui pourrait être peint. Pour l'occasion, Pierre Doucin et René Brink (qui ont eu droit à leurs articles dans les numéros précédents) étaient présents et ont pu prendre des notes et ressentir les attentes des présents.

Beaucoup de thèmes et de sujets ont été abordés, parmi lesquels: la nature, les castors, le côté rural, Waldeck Rousseau, la voie verte, les vélos, l'intergénérationnel, mais aussi le restaurant scolaire, les écoles et les nombreuses associations ou la Paix...

La volonté collective a fait ressortir le souhait d'embellir le cadre de vie et la mise en valeur du parc de la minoterie autour du partage. Unaniment, il a été également évoqué que le parc était une respiration précieuse pour les habitants du bourg et qu'il fallait donner envie d'y venir.

Les prochaines étapes

À présent, c'est à Pierre, qui a été choisi pour être le garant de l'identité du projet, de travailler avec René sur l'atmosphère, les sujets de la fresque, les couleurs, et de soumettre ses idées au comité consultatif.

Pour être informé de l'avancement des projets, et venir participer aux prochaines consultations, une page sur le projet BEC sera bientôt accessible depuis le site Internet de la municipalité bouvron.eu, en attendant vous pouvez retrouver les informations sur la page Facebook :

<https://www.facebook.com/BouvronEnCouleurs>

Des informations seront également données régulièrement dans le magazine municipal.

► Rétrospective en images sur le Festival de la Paix

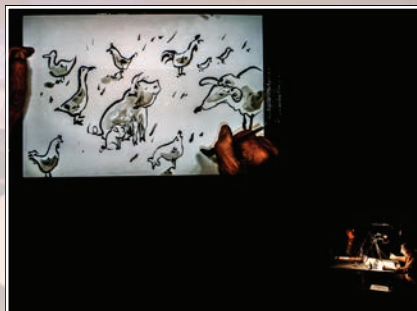
Expo photos sur les chemins de la Grèce par le photoclub de Savenay



Des auditeurs attentifs aux récits d'Allain Glykos et de Zaü aux côtés de Valérie Fourrel



Ariane contre le minotaure par la Cie Ookai



Boucs et misères par l'illustrateur Zaü et Caroline à la lecture



Ça colorie sur le stand de SOS Méditerranée



Table ronde autour des demandeurs d'asile



Apéro musical avec Ta Alania dans le patio



Le Parthenon dances entraînant les spectateurs dans un sirtaki



Les danseurs du groupe "Parthenon dances"



Les danseuses du groupe "Parthenon dances"

Subvention exceptionnelle pour les associations présentes au Festival de la Paix

Lors du conseil municipal du 4 mai 2022, les élus municipaux ont approuvé (par 22 VOIX POUR, 0 VOIX

CONTRE et 2 ABSTENTIONS) le versement exceptionnel d'une subvention de 200 € à chacune des associations présentes bénévolement lors du Festival de la Paix, soit L'auberge des migrants, SOS Méditerranée et Blain sans frontières.

conseil
municipal

► Ne manquez pas le prochain forum des associations de la commune !

Le forum des associations aura lieu le **samedi 3 septembre 2022 de 9h30 à 12h30**.

Nous serons ravis de nous retrouver dans le parc de la Minoterie.

De nombreuses associations seront présentes pour vous renseigner et prendre vos inscriptions.



► En bref



Vote des subventions aux associations bouvronnaises

Lors du conseil municipal du 4 mai 2022 et sur proposition du comité consultatif Vie associative, les élus ont approuvé le vote des subventions sollicitées comme chaque année par les associations bouvronnaises. Les associations étaient invitées en amont à constituer un dossier de demande de subventions et de gratuités des salles municipales. Leurs demandes ont ensuite été étudiées par le comité consultatif Vie associative qui a élaboré une grille objective de critères permettant de distribuer des subventions aux associations en toute impartialité (prise en compte du nombre d'adhérents sur la commune, actions réalisées et projetées sur l'année, etc.).

Vous pouvez retrouver le détail des subventions accordées en consultant la délibération du conseil municipal sur le site internet de la commune bouvron.eu.

en conseil
VOTÉ
municipal

► Animation sportive départementale

L'animation sportive départementale, propose aux enfants de 7 à 11 ans de se retrouver tous les lundis soir à la salle des sports :

- De 16h45 à 18h pour les CE1 – CE2
- De 18h à 19h15 pour les CM1 – CM2

De plus, des stages sont proposés aux enfants durant les vacances scolaires ainsi que la possibilité pour eux de participer à différentes animations :

- Sorties matchs de haut niveau
- Défi famille
- Mondialito

Les inscriptions pour les stages d'été avec au menu du BMX, du stand up paddle, du canoé-kayak entre autres ont débuté depuis le 23 mai sur le site du département (loireatlantique.fr → rubrique Sport). Les inscriptions concernant la rentrée prochaine ont débuté le lundi 13 juin également sur le site du département.



Cotisation pour l'animation sportive départementale

L'animation sportive proposée par le Département de LOIRE-ATLANTIQUE, à destination des enfants bouvronnais, est également prise en charge financièrement par la commune. En effet, le Département vote chaque année le montant des cotisations des collectivités bénéficiant de ces animations sur leur territoire ; cette année, la cotisation s'élève à 0,70 € par habitant, soit pour BOUVRON, la somme de 2 179,10 €. Le conseil municipal du 4 mai 2022 a donc approuvé, à l'UNANIMITÉ, le versement de la cotisation au Département.

en conseil
VOTÉ
municipal

► Battage des haricots par l'association BSA

L'association BSA, BOUVRON SOLIDARITÉS ACCUEIL, en partenariat avec Les Jardins du Cœur et l'association des machines anciennes, organise les battages des haricots à l'ancienne le samedi 8 octobre prochain au parc de la Minoterie "sous réserve des conditions météo".
Venez nombreux !



► Centre socioculturel Tempo

Un été rythmé avec Tempo

Le centre socioculturel Tempo vous propose pour cette période estivale une petite fenêtre d'évasion tissée de rencontres.

Un programme aussi bien pour les jeunes (11-18 ans) que pour les adultes et les familles. Des sorties, des ateliers, des stages, des soirées, des séjours, seront au rendez-vous pour tous. Retrouvez l'ensemble du programme d'animation sur notre plaquette disponible au CSC et sur csctempo.fr



Nouveauté 2022 : iTi Tempo

iTi Tempo est un camion, vous pourrez croiser sa route cet été au sein de votre commune. Avec son équipage, il se dévoilera de différentes manières à différents moments. Des temps conviviaux autour des jeux vidéo rétro, récents et ludiques. Des découvertes de nouveaux outils numériques pour enrichir vos connaissances: réalité virtuelle, impression 3D, brodeuse numérique... Des temps pour être accompagné dans vos démarches numériques du quotidien.

L'équipe d'animateurs sillonnera le territoire du Pays de Blain avec iTi Tempo pour aller au plus près des habitants de notre territoire rural, réduire la fracture numérique et renforcer les capacités d'agir en tant qu'habitants.

Retrouvez toute notre actualité sur notre site internet csctempo.fr ou en venant nous rencontrer au 7 rue du 11 Novembre à Blain.

À très bientôt

► Parc éolien de Bouvron - Blain, le combat continue

Malgré la très forte mobilisation des citoyens lors de la manifestation et de l'enquête publique, malgré la motion et le vote à l'unanimité des élus de Bouvron contre ce projet, malgré l'avis défavorable du commissaire-enquêteur, le préfet a décidé d'autoriser la création du parc éolien de Bouvron - Blain.

L'association Engagements Citoyens et Durables continue le combat étant convaincu qu'une industrialisation de nos campagnes avec 4 machines de 180 m de haut situées à 500 m des habitations et impactant plus d'une centaine de foyers à moins de 1 000 m n'est pas acceptable.

Nous avons besoin de votre soutien, rejoignez l'association.



Pour nous contacter : ecd.bouvronblain@hotmail.com – 06 30 11 40 03
Facebook – [engagementscitoyensetdurables](https://www.facebook.com/engagementscitoyensetdurables)

► L'ADMR de Guenrouet : l'humain au cœur

L'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural de Guenrouet couvre les communes de St Gildas des Bois, Guenrouet, Ste Anne sur Brivet, Quilly, Campbon et **Bouvron**.

Son équipe de bénévoles et de salariés est liée par l'attachement commun au service des personnes du secteur. Elle propose de nombreux services répartis en quatre pôles : garde d'enfants, accompagnement du handicap, services et soins aux seniors et aidants, entretien de la maison.

Ces prestations peuvent être prises en charge totalement ou partiellement, sous certaines conditions, par des organismes publics (conseil départemental, caisse d'allocations familiales) ou de prévoyance (mutuelles, caisses de retraite).

Pour fonctionner, l'association a besoin des bénévoles qui peuvent la rejoindre tout au long de l'année. Toutes les bonnes volontés sont utiles pour aller dans le sens de la solidarité au profit des bénéficiaires.

L'ADMR recrute des CDI ou des CDD, à temps plein ou temps partiel : des **aides à domicile**, avec pour mission d'aider les familles, les personnes âgées et/ou en situation de handicap dans les gestes de la vie quotidienne. Ils ou elles veillent au bien-être des



personnes en permettant leur maintien dans leur cadre de vie habituel. Selon l'expérience et les qualifications les missions sont diverses : l'entretien du cadre de vie (logement, linge...), l'aide à la personne (aide au lever/au coucher, à l'habillage, à la préparation et à la prise des repas...) et l'aide à la mobilité et au maintien du lien social (accompagnement aux courses, aux activités et loisirs, aux rendez-vous extérieurs...) mais aussi la garde d'enfants.

L'association développe les compétences des intervenants par des actions de formation et la reconnaissance de leur qualification professionnelle.

La fédération départementale ADMR de Loire-Atlantique regroupe les différentes associations locales du département pour leur apporter son soutien logistique et administratif.

Pour joindre l'ADMR de Guenrouet, pour toute demande et/ou conseil : 06 65 90 82 11 (M^{me} Mazery). Mail : admrgruenrouet@orange.fr
Fédération départementale ADMR 44 : <https://www.admr44.org/>
Réseau national ADMR : <https://www.admr.org/>

► Pompiers

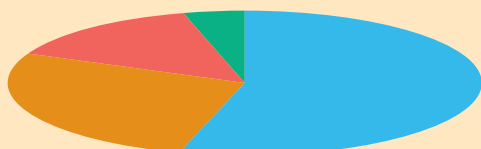
Bilan de l'année écoulée pour l'activité opérationnelle des sapeurs-pompiers

Le bilan fait état de 250 interventions et 267 sorties d'engins (quelques fois deux véhicules sortent pour la même intervention) répartis comme suit :

- 54 % de secours à personne
- 28 % d'accidents de la voie publique
- 14 % pour les incendies
- 4 % pour les opérations diverses

Soit 10 % de plus que l'année 2020.

Répartition des sorties de secours par catégorie de sinistre (2021)



Retour sur la Sainte-Barbe

Remises de médailles

À l'occasion de la Sainte-Barbe, deux pompiers se sont vu remettre la **médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers échelon Or pour 30 ans de service** : l'adjudant-chef Joseph Couedel pour 32 ans de service et le Sergent-chef Philippe Quérard pour 31 ans de service.

Lors de la cérémonie, le chef de centre, le Capitaine Thierry Guilbaud a calculé qu'à raison d'une semaine par mois d'astreinte pendant 30 ans, ils ont passé la valeur de 7 années entières de leur vie à aider les autres. Un grand merci à eux !

► ATRE

L'association ATRE est une structure d'insertion par l'activité économique basée à Blain.

Notre rôle est d'aider les demandeurs d'emploi de longue durée à retrouver un emploi pérenne en leur proposant des missions régulières ou ponctuelles dans des secteurs variés auprès de particuliers, associations, collectivités et entreprises. En parallèle, ils bénéficient d'un accompagnement professionnel et personnalisé.

En 2021, ATRE c'est :

- **20 300 heures réalisées dont 1 753 heures sur la commune soit 8 % de l'activité de ATRE**
- **433 000 € de chiffre d'affaires**
- **31 sorties positives** (CDI, CDD, contrat aidé, stage, formation) dont 14 en emplois durables
- **83 salariés** dont 50 nouveaux
- **280 donneurs d'ordre** dont 105 nouveaux

En 2022, l'association poursuit sa réflexion sur son développement, et a pour projet de :

- **Mettre en place une gestion des compétences de**

ses salariés pour répondre toujours mieux aux besoins du territoire

- **Renforcer le partenariat** avec les **collectivités** et les **entreprises locales**
- **Favoriser la mobilité** des salariés par l'achat de **vélos électriques**

Que vous soyez à la recherche d'un emploi ou que vous ayez besoin d'une mise à disposition de personnel pour vos travaux d'intérieur et d'extérieur, nous sommes là pour répondre à votre besoin.

D'autre part, l'association recherche des bénévoles qui ont la fibre sociale et qui souhaitent s'impliquer dans la vie et le pilotage de l'association en apportant leurs connaissances et/ou compétences notamment dans l'un des domaines suivants : administratif, comptabilité, juridique, commercial. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter.

ATRE, 11 boulevard de la Résistance, 44130 Blain
Tél. 02 40 79 19 88
accueil@atre44.com - www.atre44.com



Collecte pour l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers

À l'occasion de la Sainte-Barbe également, le président de l'amicale des pompiers, Corentin Leroux, a remis à l'Union départementale des sapeurs-pompiers de Loire-Atlantique **un chèque de 1 630 €** pour l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers de France. Cette somme a été collectée à l'occasion du spectacle « La voix des pupilles », annulé pour cause du COVID. Certaines personnes ayant payé leur place ont fait don de celles-ci à l'association.

L'amicale des pompiers espère pouvoir organiser de nouveau ce spectacle le plus vite possible.



► Cantilène

L'association AMB Cantilène est née le **18 décembre 1982**: activités autour du chant choral avec 3 chœurs. Répertoire diversifié: musiques du monde, savante & populaire, profane & sacrée, ancienne & contemporaine, jazz vocal.

L'objectif: dispenser des activités autour du chant choral polyphonique en milieu rural, pour tous, et inter-générationnel. M. Christian CHAUVET, Bouvronnais d'origine, est le chef de ces 3 chœurs:

- **SAM'CHANTE** créé dès 1998 sous forme de 10 stages: chœur mixte variable en nombre répétant 1 samedi après-midi par mois, découverte de la pratique du chant choral avec 1 chef différent par trimestre,
- **PLURIELLES** créée en 2001: répétitions hebdomadaires, 8 femmes réalisant des concerts et (participation au spectacle IL PLEUT DES VOIX le 20/03/22 à la salle HORIZINC)
- **VOCAL'SONS** créée en 2009: chœur mixte de 17 choristes, répétitions hebdomadaires, concerts



chez l'habitant, échange choral (HORIZINC le 15/05/22 avec les chœurs de QUILLY et de BLAIN)

L'association fêtera ses 40 ans les 21 et 22 janvier 2023 à HORIZINC: ateliers organisés samedi et dimanche, concert le samedi soir (surprise!), représentation le dimanche: 3 chœurs avec les ex-choristes invités ayant permis à cette association de perdurer.

► Fleurs et loisirs

L'association FLEURS ET LOISIRS BOUVRON créée en 1996 a pour objet la confection et la création de compositions florales. Notre association regroupe 28 adhérentes et 2 monitrices.

Les cours ont lieu une fois par mois, soit un mercredi à 15h avec Solange soit un jeudi à 17h30 ou à 20h avec Marie Christine. Nous nous retrouvons à La Maison des Associations - Salle Orge, toujours dans la bienveillance et la bonne humeur.

Il est possible de participer, gratuitement, à un cours d'essai en téléphonant à l'association pour connaître les dates des cours.

Pour joindre l'association, contacter la présidente, Gabrielle MOINARD au 06 43 67 73 45 ou par mail gabrielle.moinard@wanadoo.fr



► Bon vent à Christine et Joël !

Si la fin de l'année scolaire est synonyme de grandes vacances pour nos chers bambins, il n'en est de même cette année pour Christine Ollivier et Joël Josse.

En effet, nos deux acolytes s'en vont à la retraite après de nombreuses années de bons et loyaux services. L'association Les Petits Palais souhaite les remercier très chaleureusement pour leur engagement au sein du restaurant scolaire; Christine en tant que responsable de salle et Joël en cuisine.

Que de bons souvenirs à la découverte de produits locaux et savoureux pour nos enfants grâce à eux.

Nous tenions également à souhaiter pleine réussite à Nadège Saveant dans ses nouvelles fonctions de responsable de salle et la bienvenue à notre nouveau chef cuisinier Antoine Grimaud qui, après une



De gauche à droite, Antoine, Nadège, Joël et Christine

passation de quelques semaines avec Joël, sera aux fourneaux dès la rentrée.

Bel été et rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles aventures culinaires.

► Fête de la rentrée - Cinéma plein air Samedi 17 septembre 2022 - Parc de la Minoterie

Les 2 associations des parents d'élèves des écoles privée et publique se réunissent pour organiser une fin d'après-midi conviviale et familiale se poursuivant par une séance de cinéma en plein air.

À l'affiche, le film d'animation Dreamworks « Abominable » sorti en 2019. Suivez les aventures de l'adolescente Yi et du Yeti Everest, à la recherche de sa famille sur le sommet le plus élevé de la Terre, en direct du parc municipal de Bouvron.

Prévoyez plaids, coussins ou chaises pour vous asseoir.

Bar et restauration sur place.

Tarifs :

- 17h00-19h00 – accès animation enfants : 2 € par enfant - gratuit pour les accompagnateurs
- Séance 21 h 30 : 3 € par personne
- Formule complète enfant (animation + film) : 4 €



&



LES PARENTS DES P'TITS FÉLIX
des actions pour les enfants



► OGEC

L'école Saint Sauveur victime de ses succès

Rallye vélo édition 10^e édition !

C'est dans une ambiance conviviale et ensoleillée que s'est déroulé le 8 mai dernier le rallye vélo de Bouvron.

Pas loin de 40 équipes soit près de 250 participants y ont participé. Le rallye étant sous le thème du carnaval, le convoi de cyclistes aura tout d'abord été guidé par une sambiste derrière l'église où les attendait M. le maire, Emmanuel Van Brackel, qui aura, après un discours, lancé les joyeux lurons dans leur quête en chantant un air festif. Le coup d'envoi étant donné, chaque équipe aura suivi plan et indices afin de se rendre d'activités en activités et de cumuler des points.

C'est grâce à une équipe soudée, d'anciens et nouveaux membres de l'OGEC SAINT SAUVEUR, que ce rallye vélo peut exister. Ils doivent sortir de leur chapeau, parcours et jeux innovants, les tester et les mettre en place. Toute une organisation ! Le rallye vient à peine de se terminer qu'ils pensent déjà à celui de l'année prochaine... pour le plus grand bonheur de tous ! Énigmes et bonne humeur au rendez-vous.

Les grands gagnants de cette belle journée : l'équipe de Clotilde Beslé-Retour, la directrice de l'école Saint Sauveur... Quelle belle récompense !

Travaux école Saint Sauveur

L'année 2022 est sous le signe du renouveau ! Hormis les coups de main des parents pour l'entretien et le rafraîchissement de l'école, de grands travaux

sont engagés cette année. L'équipe de l'OGEC a voté !
Avril : Bitume devant le restaurant scolaire afin de faciliter l'accès aux différentes livraisons.

Mai : Du nouveau dans la cour d'école, retrait des anciens jeux fixes en bois et installation de portiques/activités

À partir de cet été : Le pôle sanitaire fait peau neuve, après sa démolition, une toute nouvelle création. Plusieurs sections sont prévues : un nouveau bloc sanitaire pour les garçons et un réaménagement pour le bloc des filles.

Les élèves pourront profiter pleinement de tous ces changements à la rentrée de septembre.

Foire aux plants

À l'occasion de la foire aux plants, l'école a proposé des plants maraîchers et floraux. Cet événement a connu un bon résultat : 79 COMMANDES et 1784 PLANTS sur le nombre de commandes. Elles ont été livrées le samedi 14 mai 2022.

Les rendez-vous à ne pas manquer pour nous rencontrer :

- **La fête des projets de l'école** avec une mise en scène par les enfants, goûter et découverte des classes.
- **La fête de l'école** le 26 juin avec des nouveautés !
- **Rendez-vous des associations des parents des 2 écoles** le 17 septembre avec cinéma plein air !



► Amicale laïque

Les amicales laïques sont présentes dans presque toutes les villes de France, souvent en soutien de projets pour les écoles publiques, c'est presque une institution !

À Bouvron, derrière l'amicale laïque se cachent 6 sections qui contribuent à animer votre vie locale. Le badminton, le tennis de table, la danse, le théâtre, la danse bretonne ou la musique, le carnaval, les débats à l'école, le marché de Noël... activités variées qui s'adressent aux enfants et aux adultes tout au long de l'année, et contribuent à créer des rencontres, de l'animation et du plaisir pour chacun d'entre nous à petit prix !

Mais, pour que toutes ces activités continuent d'exister, nous avons besoin de bénévoles. Aussi, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe avec vos idées, votre dynamisme et votre envie pour que nous continuions à créer plein d'événements pour les petits et les grands !

Nous aurons besoin notamment de personnes pour s'occuper de la communication, du lien avec nos



salariés, de bras pour les spectacles, de créateurs d'affiches... aides ponctuelles ou tout au long de l'année... et même pour créer de nouveaux événements. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Vous pouvez nous contacter sur amicale@ecolebouvron.org
ou auprès des co-présidentes :
- Karen au 07 81 99 44 07
- Stéphanie au 06 48 11 41 48

L'amicale a besoin de vous !

► Les Rats piécés

Cette année fut riche en spectacles pour la section Théâtre de Bouvron ! Notre annuel « Café Théâtre » ainsi que la pièce « Toc, toc, toc, toc... » de nos adultes ont eu un réel succès. Mais c'était sans compter le spectacle « Jeunes » fin mai, qui a accueilli 300 personnes sur le week-end, une vraie réussite et nous tenions à remercier les nombreux bénévoles qui ont permis le bon déroulement de ce week-end.

La tête pleine de bons souvenirs, c'est avec enthousiasme que nous repartons pour une nouvelle saison, venez-vous inscrire au forum des associations le samedi 3 septembre 2022 au matin dans le parc de la Minoterie.

Vous n'avez pas pu venir les voir ? Pas de problème ! Nos adultes nous font le plaisir de rejouer leur pièce à Horizinc les 16 & 17 septembre prochain.

LES RATS PIÉCÉS
présentent

TOC ! TOC ! TOC !
Scénario & Mise en scène de Jean Ravel

Vendredi 16 et Samedi 17 SEPTEMBRE
à 20h30

Salle culturelle HORIZINC
BOUVRON

Réservations: 06 64 89 02 94 / lesratspiecesbouvron@gmail.com
Entrées: 8 € (5 € < 12 ans et cartes FAL)

Imprimé par nos soins

► Maintenir l'agriculture sur le territoire

Cap 44 est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) qui travaille à la **promotion de l'agriculture paysanne** sur les territoires en accompagnant trois types d'acteurs :

- Les porteurs de projets agricoles, pour les aider à définir leur projet, s'ancrer sur le territoire, et créer leur activité
- Les agriculteurs, en particulier ceux qui réfléchissent à la transmission de leur ferme
- Les collectivités qui souhaitent préserver l'agriculture sur leur territoire

Avec presque 30 % des agriculteurs qui ont plus de 55 ans (donnée régionale 2021), il est primordial d'**anticiper les transmissions de fermes afin de sauvegarder une agriculture à échelle humaine**. Cap 44 accompagne sur la durée les agriculteurs qui souhaitent transmettre leur ferme via des formations, un suivi individuel, et la création de groupes d'échanges.



*Construire une Agriculture
Paysanne Performante et Plurielle*



Témoignage de Sylviane Renaudeau à Fégréac :

"J'ai été accompagnée par Cap 44 dans la transmission de ma ferme à Fégréac. Nous avons constitué un groupe d'échange de 8 cédants de la commune, échangé sur notre manière de voir nos fermes et participé à la formation "Elaborer son projet de transmission". Pour moi qui avais une petite ferme, je pensais que je n'arriverai jamais à la transmettre. Mais le collectif m'a remotivé, et j'ai trouvé ma repreneuse lors d'une visite de ferme".

Ce travail a permis cinq nouvelles installations et la sécurisation du foncier de trois jeunes récemment installés.

Cap44 travaille en partenariat avec d'autres structures via le réseau TACTS (Tous pour une Agriculture Citoyenne, Territoriale et Solidaire, Territoriale et Solidaire), qui accompagne les collectivités sur les transitions agricoles et alimentaires des territoires.

**Vous êtes porteur de projet agricole ?
Vous souhaitez réfléchir à la transmission de votre exploitation ?**

Contact : 02 40 20 99 75 – installation@cap44.fr

État civil

► Naissances

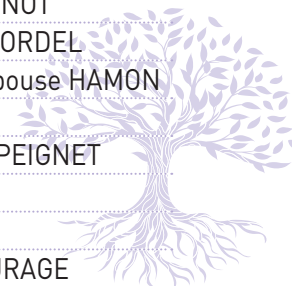
Nous souhaitons la bienvenue à :

2 octobre 2021	Andréa PAIOLA
10 février 2022	Isaiah KAPASY
1 ^{er} mars 2022	Lyna GAUTIER
3 mars 2022	Pablo DEALMEIDARODRIGUES
7 mars 2022	Maël CHÉRY
7 avril 2022	Anna MADELINE
8 avril 2022	Marin GERLING
20 avril 2022	Timéo BAULAND
6 mai 2022	Alba CROSSOUARD

► Décès 2022

Toutes nos sincères condoléances
aux familles de :

8 mars	M ^{me} CAILLON Jeanne veuve POINOT
12 mars	M ^{me} BOUTIN Georgette veuve MORDEL
9 avril	M ^{me} CHARRONNEAU Martine épouse HAMON
12 avril	M. COLPAERT Rémi
21 avril	M ^{me} GUILLARD Jeanne épouse PEIGNET
27 avril	M. BOURDIN Joseph
16 mai	M. MENANT Benjamin
18 mai	M ^{me} RAJALU Yvette épouse FOURAGE
26 mai	M ^{me} GIRAUD Françoise épouse MARQUER



► Mariages 2022 - Toutes nos félicitations à :

19 mars M. Fabien LECONTE
et M^{me} Aurélie BOURGOUIN

14 mai M. Philippe ODY
et M^{me} Delphine BRETÉCHÉ

Calendrier des manifestations 2022

JUILLET

Samedi 2	L'EMILE ET UNE - Fête du Tydôm - La Maugendrais
Mercredi 6	MUNICIPALITE - Atlas Biodiversité Communal Atelier Oiseaux des villes - Départ Minothèque 
Samedi 9	2'moiselles - Festi 2'moiselles - Le Bas Bezoul
Lundi 25	Amicale des donneurs de sang - Don du sang - HORIZINC

AOÛT

Lundi 1 ^{er}	Club Retraite et Loisirs - Concours Tarot - Blé Noir
Vendredi 5	Club Retraite et Loisirs - Buffet campagnard - HORIZINC
Dimanche 28	MUNICIPALITE - Atlas Biodiversité Communal Atelier Oiseaux nocturnes 

SEPTEMBRE

Vendredi 2	ACCA - Distribution cartes de Chasse - Blé Noir
Samedi 3	Municipalité - Forum des Associations - Parc de la Minoterie
Samedi 3	Concert é vous - Soirée concerts - Parc de la Minoterie
Dimanche 4	Cat'harsis - Cat'harchill - Parc de la Minoterie
Samedi 10	Municipalité - Quenn a Man - Place derrière l'Eglise
Samedi 10	ACCA - Loto - HORIZINC

Mercredi 14	MUNICIPALITE - Atlas Biodiversité Communal Atelier reptiles - Grand Momesson 
16 et 17	AL THÉÂTRE - Théâtre : Toc Toc Toc - HORIZINC
Samedi 17	OGEC et PPF - Ciné Plein air - Parc de la Minoterie
Dimanche 18	Municipalité - Journées du Patrimoine
Vendredi 23	Municipalité - Soirée Nature et Toile - HORIZINC
Dimanche 25	SSBB - Loto - HORIZINC
Dimanche 25	PPF - Vide greniers - Parc de la Minoterie

OCTOBRE

Samedi 8	Municipalité - Festival Celtomania - HORIZINC
Samedi 8	Amicale des Sapeurs Pompiers - Repas - HORIZINC
Mardi 11	Municipalité - Semaine Bleue : Frères Jacques - HORIZINC
Samedi 15	PPF - Boum enfants - HORIZINC
Samedi 15	OGEC - Ecole St Sauveur Marché d'automne - Maison des Associations
Samedi 22	Concert é vous - BAR ZINC - HORIZINC
Samedi 29	ACCA - Concours St Hubert - Blé Noir/orge
Dimanche 30	Génération's Castor - Balade Moto - repas - HORIZINC

Certaines dates sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'actualité,
n'hésitez pas à consulter l'agenda sur le site internet de la mairie : www.bouvron.eu

► Le Chat, sous ses airs attendrissants, un véritable prédateur...

Une population importante en hausse

Choyé depuis des millénaires par les humains, le chat est aujourd'hui l'animal de compagnie le plus apprécié des Français ; sa **population** dans nos foyers s'est **largement accrue**, passant de 10 millions en 2006 à près de 13,5 millions en 2016. Par ailleurs, la population de chats errants est estimée entre 8 et 10 millions, à quoi s'ajoute un nombre inconnu de chats harets (revenu à l'état sauvage).

Le chat bénéficie d'un statut particulier dans le monde des animaux domestiques. Souvent considéré, par méconnaissance, comme « indomptable », certains de ses propriétaires ne voient pas d'inconvénient à le laisser quitter l'enceinte de son foyer sans surveillance, ce qui est loin d'être sans conséquence...

Un fort impact sur la biodiversité

Outre les nuisances liées aux déjections chez les voisins, la prédation des chats sur les animaux sauvages est un fait avéré et préoccupant. En 2017, plus de 11 % des animaux recueillis en centre de sauvegarde de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ont été blessés par des chats : 84 % d'oiseaux, 16 % de mammifères ou reptiles. Le nombre d'oiseaux tués annuellement par des chats s'élèverait à 75 millions en France. Les rongeurs représentent moins de 50 % des proies, la majorité n'est pas consommée (étude Muséum National d'Histoire Naturelle).

Le chat est un chasseur opportuniste dont l'activité prédatrice varie en fonction de divers facteurs tels que l'âge, la condition physique, le tempérament, **la stérilisation, la sécurité alimentaire** ou encore **les conditions météorologiques**, etc. On estime qu'un chat domestique bien nourri capture en moyenne 30 proies par an, contre 270 pour un chat errant et 1 000 pour un chat haret (revenu à l'état sauvage).

Des propriétaires responsables

Adopter un chat au sein d'un foyer constitue un engagement et présume d'être en capacité (financière, matérielle, psychologique, etc.), d'assumer ce nouveau compagnon. **Lui consacrer du temps, le nourrir, le soigner, jouer avec lui, et assurer son bien-être y compris pendant les vacances, afin de limiter la tentation ou le besoin de prédation.**

Il est rappelé que selon le Code rural et de la Pêche maritime (Art. L212-10), les chats doivent être obli-



gatoirement identifiés (puce, tatouage...) passé l'âge de 7 mois et préalablement à toute cession quel que soit leur âge.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 m des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 km du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

La stérilisation, un acte de protection

En 4 ans, un couple de chats (et sa descendance) peut donner naissance à plus de 20 000 chatons.

La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons, les atteintes au bien-être animal et la protection de petite faune sauvage. Elle permet de limiter les naissances, les abandons et donc l'augmentation de la population de chats errants qui, du fait des conditions difficiles de subsistance, ont un niveau de prédation important sur la petite faune sauvage.

Pour limiter la prédation de son chat de compagnie, il faut lui laisser un **libre accès à une alimentation variée et ne pas le laisser sortir au petit matin ou à la tombée de la nuit.**

Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé, la collectivité et l'environnement.

Je fais stériliser mon chat :

Clinique Vétérinaire du Sillon (2 Bd de la Résistance, 44130 Blain - 02 40 79 87 59)

Clinique Vétérinaire de l'Estuaire (ZAC de la Colleraye, 44260 Savenay - 02 40 56 93 40)

Drouet Valentin - Vétérinaire (8 Pl. Saint-Martin, 44130 Fay-de-Bretagne - 02 40 79 56 10)



Bénévoles -Photos : Ludovic Davila

► Ça butine à Bouvron !

Le 30 avril dernier a eu lieu l'inauguration du rucher municipal. Situées sur la parcelle du monument de la Reddition, nos quelques 150 000 abeilles ont pris place au sein de 3 ruches décorées par les enfants élus au CME (Conseil Municipal des Enfants). Une dizaine de bénévoles, apiculteurs amateurs, se relayent pour veiller sur ces sentinelles de la biodiversité.

Depuis l'inauguration, les abeilles ont bien travaillé, remplissant ainsi tout le corps de la ruche ; les bénévoles ont désormais ajouté les hausses, étage supplémentaire à la ruche, où les abeilles, espérons-le, vont pouvoir compléter les cadres de miel. Espérons qu'en cette fin d'été, nous puissions goûter au miel bouvonnais !



Apiculteur novice ou aguerri et vous souhaitez prendre part à ce projet, contactez Caroline Gastard par mail - caroline.gastard@bouvron.eu ou par téléphone au 02 40 56 32 18.

► Projet éolien

Le projet de parc éolien de Bouvron-Blain, constitué de 4 éoliennes de 180 mètres de hauteur et porté par la société SARL EE BOUVRON, a été autorisé par arrêté préfectoral en date du 23 mai 2022.

Il est rappelé que le conseil municipal de la commune de Bouvron s'était opposé à ce projet. L'enquête publique, quant à elle, s'était conclue sur un avis défavorable du commissaire enquêteur, « principalement en raison de la taille des éoliennes projetées, de la proximité des

habitations et de la qualité environnementale et paysagère du territoire sur lequel il est envisagé d'installer le parc ».

Le conseil municipal regrette profondément que l'avis des élus locaux (de Bouvron et de Blain), ainsi que du commissaire enquêteur, n'ait pas été écouté et suivi par les services préfectoraux qui n'ont à aucun moment contacté les élus avant leur prise de décision.



Aurore

Pierre

BOUVRON ZD

Objectif zéro déchet

Comment éviter les déchets en faisant soi-même ?



Karim

Rose



Je viens de croiser les voisins et je les ai invités à l'apéritif ce soir !



Papa ! Tu te souviens que demain j'ai ma sortie scolaire ! Je prends quoi comme pique-nique ?

Ohlala ! Bon, je vais filer faire des courses alors !



Pain de mie pour le pique-nique, gâteaux apéro pour ce soir, des sauces pour faire trempette... vite ! Pas de temps à perdre !



Et des chips !! Et des gâteaux !!



Pas de panique !



Karim ! tu nous parles sans cesse de l'importance de faire attention aux déchets, et tu réclames des chips et des gâteaux !!? Que vont dire tes copains ?



Bah, heu...on peut prendre des gâteaux en vrac et heu... les chips, c'est un peu embêtant à faire quand même...



Pendant que vous faites les courses, je vous prépare les radis et des batons de carotte. Avec les fanes, on peut faire des muffins. Je vous aide à faire la liste des courses ?

Recette de muffins aux fanes de carottes

50g de carottes, 60g de fanes de carottes, 125g de yaourt, 3 œufs, 180g de farine, 100g d'huile ou de beurre, 5g de levure, 100g de fromage râpé ou de fêta, sel, poivre

Hâcher les fanes de carottes. Ajouter les carottes râpées, 1 oignon rouge et faire revenir dans de l'huile d'olive à la poêle.

Préparer une pâte avec le yaourt, les œufs, la farine, l'huile et la levure. Mélanger avec les légumes et ajouter la fêta. Cuire 40 à 45 mn à 180° dans des moules à muffins ou 50 à 55 mn dans un moule à cake.



Non, ça va, j'ai compris. Alors du fromage blanc pour les sauces, du fromage à la coupe pour les sandwiches et une bonne baguette de pain. Non j'en prends 2 et comme ça on fait un préfeu maison !

Recette du préfeu maison

100g de beurre ramolli
4 gousses d'ail écrasé
poivre

Mixer le beurre, l'ail et le poivre.

Couper la baguette dans le sens de la longueur et badigeonner l'intérieur avec le mélange. Refermer et couper en tranche d'environ 2 cm. Passer quelques minutes au four.

On peut mettre aussi du persil, des herbes, de la tomate, du fromage... bref, varier les goûts !



Tu fais quoi comme pique-nique pour demain ?



Pique-nique 0 déchet ! Un sandwich fromage / salade, un autre avec du jambon à la coupe, et en dessert un fruit. Et pour éviter les chips, papa m'a acheté des noisettes et des raisins secs en vrac.



Wouah ! T'as réussi à faire 0 déchet pour ton pique-nique !



Trop bon le préfeu ! Et c'est super simple à faire en fait !! A partir de maintenant, on le fait nous-mêmes !



Oui, ce sera plus économique !! Cette année, on s'est mis à faire le goûter des enfants nous-mêmes. On a un super livre de recettes pour faire des biscuits qui ressemblent à ceux de marques connues ! On se motive à cuisiner un soir et on a des goûters pour une semaine !

« Mes goûters 100 % faits maison 40 recettes inspirées de tes marques préférées ! »

Mélanie Guéret (Auteur),
Lucie De La Héronnière (Auteur)

Le livre de recettes se trouve à la Minothèque

Mammifères



2

Campagnol amphibie *Arvicola sapidus* Miller

POIDS : de 140 gr à 300 gr
TAILLE : de 16 à 24 cm (hors queue)
LONGÉVITÉ : 2 ans

DESCRIPTION :

Discret, actif de jour et de nuit, il vit et se nourrit dans l'eau et sur la berge, de joncs, roseaux, graminées.

Il est menacé d'extinction, et souvent confondu avec le rat musqué.

Reptiles



2

Vipère péliade *Vipera berus*

POIDS : environ 50 gr
TAILLE : environ 60 cm
LONGÉVITÉ : jusqu'à 30 ans

DESCRIPTION :

Elle a des pupilles en forme de fente verticale, se nourrit de grenouilles, rongeurs, lézards. Elle aime les endroits humides mais ne s'aventure pas dans l'eau. Très farouche et vulnérable, elle est en danger critique de disparition.

Oiseaux



2

Pic épeiche *Dendrocopos major*

POIDS : environ 80 gr
TAILLE : 24 cm de lg, 34 à 39 cm d'envergure
LONGÉVITÉ : jusqu'à 11 ans

DESCRIPTION :

Omnivore, il s'alimente de graines, fruits, insectes qu'il chasse dans et sous l'écorce. Il vit dans les zones boisées et apprécie les arbres morts. Il communique grâce à un cri, mais aussi en tambourinant avec son bec puissant.

Invertébrés



2

Moro sphinx *Macroglossum stellatarum*

POIDS : 0.38 gr
TAILLE : 30 mm, 40 à 80 mm d'envergure
LONGÉVITÉ : 2 ans

DESCRIPTION :

Solitaire et vagabond, ce papillon, capable du vol stationnaire ou à reculons, bat 75 fois les ailes par seconde et est capable de dévaliser 1600 fleurs à l'heure ! Il apprécie le nectar des digitales, delphiniums ou encore de la lavande.

Plantes



2

Jonc diffus, Jonc éparé *Juncus effusus*

TAILLE : 40 à 80 cm de hauteur
FLORAISON : De juin à septembre

DESCRIPTION :

De la famille des herbacées, il pousse dans les zones humides (prairies, bord de mares, ...). Grâce à la moelle spongieuse de ses tiges creuses, il survit les pieds dans l'eau. Il sert de refuge aux mollusques, crustacés d'eau douce, tritons, grenouilles...

Espèces exotiques envahissantes



2

Berce du Caucase *Heracleum mantegazzianum*

TAILLE : Tige 2 à 5 m / Feuilles jusqu'à 3m lg
FLORAISON : De juin à septembre

DESCRIPTION :

Plante géante originaire du Caucase, tige avec tâches pourpres, ombrelle florale avec plus de 50 rayons. Sa sève contient une substance phototoxique qui déclenche des brûlures au contact de la peau exposée aux rayons solaires.

Amphibiens



2

Triton crêté *Triturus cristatus*

POIDS : environ 10 gr
TAILLE : 11 à 18 cm
LONGÉVITÉ : jusqu'à 10 ans

DESCRIPTION :

Grand triton dont le mâle porte une crête en phase nuptiale. Il vit dans des mares profondes (50cm-2m) de mars à juin, puis sur terre dans des trous, sous des pierres, se nourrit de petits vers, mollusques, larves.

Poissons



2

Vairon *Phoxinus phoxinus*

POIDS : 3 à 10 gr
TAILLE : 2 à 10 cm
LONGÉVITÉ : 3 à 6 ans

DESCRIPTION :

Petit poisson allongé cylindrique, dos gris verdâtre, rayures transversales foncées, flancs argentés. Réputé vorace, c'est un omnivore, il se nourrit d'algues, de vers, insectes... Il aime les eaux limpides, fraîches et bien oxygénées.

